CONTRAT DE VILLE
DE L'AGGLOMÉRATION
TOURANGELLE 2015-2022

atu.
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

PORTRAIT DES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Crédit photo : Léonard de Serres

Synthèse des principaux indicateurs présents dans les fiches quartier 2018

Tours métropole Val de Loire

Février **2019**

SOMMAIRE

PRÉSENTATION 3

I. SITUATION DES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 4

II. POPULATION ET RESSOURCES 8

III. EMPLOI 14

IV. FORMATION ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE 18

V. SANTÉ 32

VI. HABITAT 34

VII. ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES 38

PRÉSENTATION

La présente synthèse constitue une mise à jour augmentée des indicateurs accompagnant le diagnostic territorial du contrat de ville et réunis sous la forme de nouvelles fiches de quartier téléchargeable sur le site de l'ATU (www.atu37.org).

Cette synthèse et les fiches de quartier permettent d'actualiser la connaissance des territoires de la politique de la ville replacée dans le contexte d'une agglomération dont les limites ont été étendues à celles de l'aire urbaine de Tours, bassin de vie de la métropole (140 communes au 1er janvier 2018).

Les données sont désormais disponibles selon quatre niveaux d'analyse géographique permettant d'appréhender les écarts et les évolutions à l'œuvre dans les quartiers de la politique de la ville et les autres espaces urbains et périurbains qui structurent la métropole tourangelle élargie (aire urbaine).

Ces données couvrent de nombreux thèmes abordés dans les piliers du contrat de ville et notamment ceux de la composition familiale et sociale des quartiers, de la précarité et de l'emploi, de la formation et de la réussite scolaire, de la santé ou encore de l'habitat.

Une part importante des indicateurs présentés ci-après sont issus des données du recensement de la population diffusées par l'INSEE[1] et le Système d'information géographique de la politique de la ville (CGET)[2]. Ces dernières ont pour principale qualité de permettre des comparaisons aux différentes échelles géographiques retenues et dans la durée. Elles présentent en revanche l'inconvénient d'être diffusées uniquement à l'IRIS, échelle infra-communale du recensement recouvrant imparfaitement les périmètres des quartiers du contrat de ville.

D'autres données diffusées par l'INSEE et l'ONPV et provenant d'autres organismes comme Pôle Emploi ou la Caisse Nationale d'Assurance Maladie ont été intégrées aux fiches de quartier et à la présente synthèse. Ces données correspondent au nouveau découpage des quartiers prioritaires mais ne couvrent pas les quartiers de veille qui ne font pas l'objet d'un suivi statistique au niveau national.

Enfin des structures locales et régionales ont également fourni des données permettant de disposer d'informations plus détaillées et plus récentes que celles diffusées nationalement. Il s'agit de la CAF Touraine mettant à disposition des données sur les allocataires des quartiers prioritaires et de la métropole tourangelle pour les années 2014 et 2016. Il s'agit également de l'Inspection académique d'Indre-et-Loire et du Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours qui ont fourni des données détaillées sur la situation des élèves des écoles et des collégiens et leurs parcours scolaires couvrant les premières années de mise en œuvre du contrat de ville (2013-2017).

1 - Les données sur les quartiers de la politique de la ville.
Le site de l'INSEE : https://www.insee.fr/statistiques/2500477

2 - Lien vers le site du Système d'information géographique de la politique de la Ville (CGET) : https://sig.ville.gouv.fr

SITUATION DES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat de ville de l'agglomération tourangelle concerne 10 quartiers prioritaires et 5 quartiers de veille active. Au total, les IRIS[3] englobant ces quartiers abritent 69600 habitants en 2014 soit environ un quart de la population de Tours Métropole Val de Loire et 14% de celle de l'aire urbaine de Tours, qui constitue la zone d'influence élargie de la métropole tourangelle (140 communes).

Les habitants de ces quartiers se caractérisent par une forte proportion de personnes aux revenus modestes et/ou à la situation précaire.

Les quatre communes abritant les quartiers de la politique de la ville (Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Pierre-des-Corps et La Riche) comptent une part importante de logements locatifs sociaux en dehors des quartiers visés par le contrat de ville[4]. Leur contribution à la cohésion sociale de la métropole dépasse donc largement les périmètres de la géographie prioritaire.

Répartition de la population, des jeunes ni en emploi, ni en formation et ni en stage en 2014 et des bénéficiaires de la CAF dont le revenu dépend au moins à 50% des prestations sociales en 2016 selon les territoires de l'aire urbaine de Tours

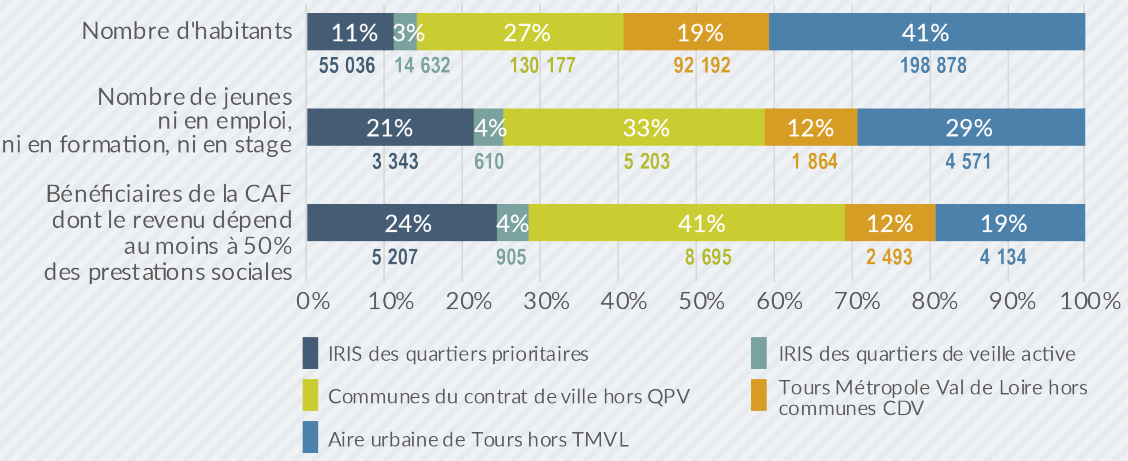

Sources : INSEE-RP2014, CAF Touraine-2016

Principaux acronymes utilisés dans ce document :

- CDV : Contrat de ville
- IRIS : Ilots regroupés pour l'information statistique (INSEE)
- QP : Quartier prioritaire
- QVA : Quartier de veille active
- QPV : Quartier de la politique de la ville (QP+QVA)
- REP : Réseau d'éducation prioritaire
- TMVL : Tours Métropole Val de Loire

3 - IRIS : îlots regroupés pour l'information statistique.

4 - 12 400 logements sociaux en dehors de ces quartiers soit 46% du parc locatif social de ces quatre communes (26785 logements en 2016).

Périmètres des données étudiées à l'échelle des quartiers du contrat de ville de l'agglomération tourangelle

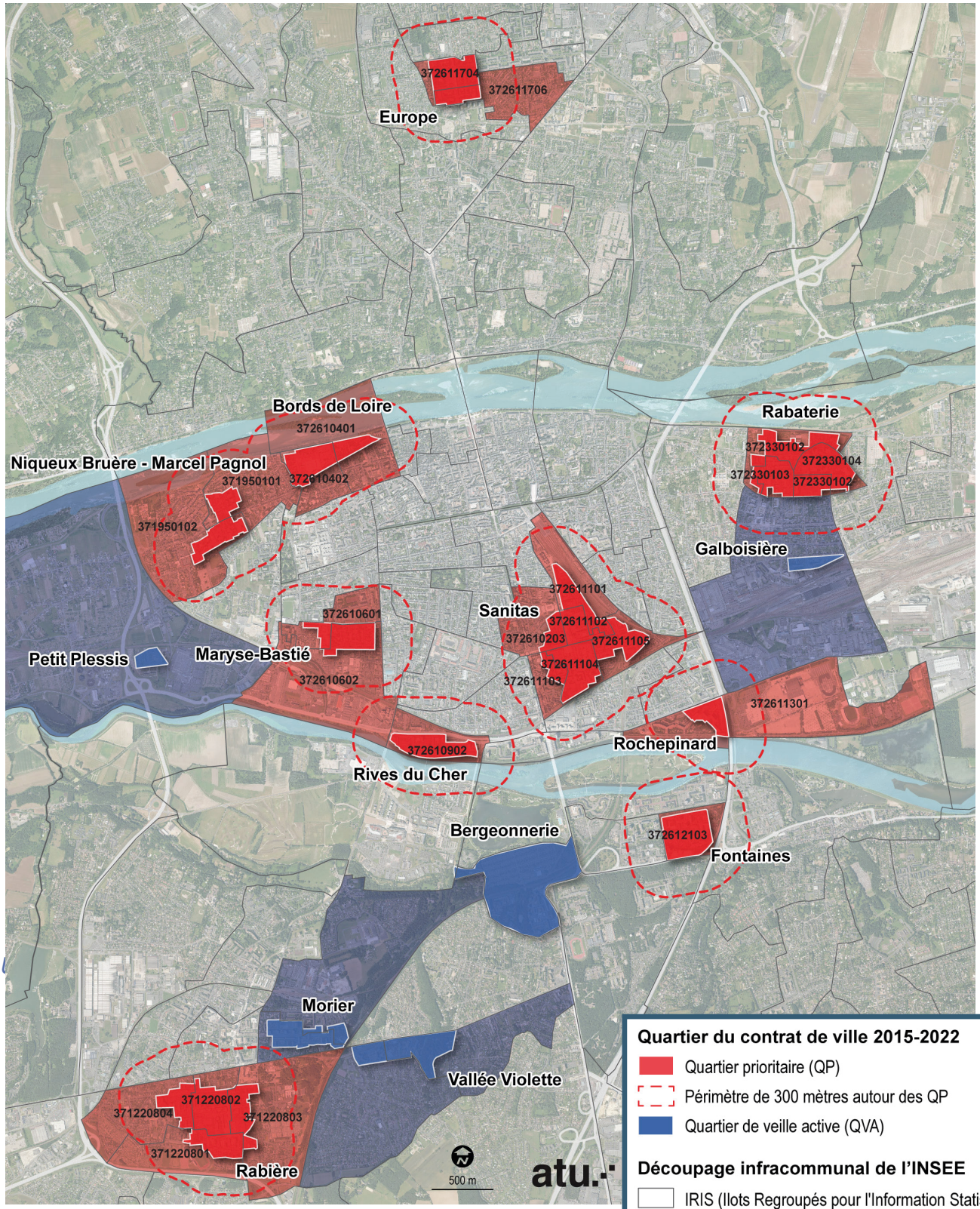

Quartier du contrat de ville 2015-2022

- Quartier prioritaire (QP)
- Périmètre de 300 mètres autour des QP
- Quartier de veille active (QVA)

Découpage infracommunal de l'INSEE

- IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)
- XXXX Numéro de l'IRIS
- IRIS inclus en totalité ou en partie dans un QP
- IRIS inclus en totalité ou en partie dans un QVA

Sources : Orthophoto, 2013, Tours Métropole Val de Loire ; Décret n°201-1138 du 14-09-2015, INSEE.

SITUATION DES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DIX QUARTIERS PRIORITAIRES (QP)

Les quartiers prioritaires bénéficient des crédits spécifiques de la politique de la ville. La métropole tourangelle abrite 10 quartiers prioritaires répartis sur quatre communes dont 7 à Tours. Deux quartiers ne faisaient pas partie précédemment des territoires de la politique de la ville (Rochepinard et Bords de Loire).

Au sein des périmètres officiels, ces quartiers regroupent 35 338 habitants en 2013 (soit 12% de la population de Tours Métropole Val de Loire), et 23% de la population couverte par la politique de la ville en région Centre-Val de Loire. La population des quartiers prioritaires de Tours Métropole est la plus importante de la région (suivie par l'agglomération d'Orléans totalisant 31666 habitants répartis dans 10 quartiers).

Définition des quartiers prioritaires (Loi Lamy, février 2014)
2 critères :
- au moins 1.000 habitants
- revenu médian des habitants inférieur au seuil de bas de revenu

CINQ QUARTIERS EN VEILLE ACTIVE (QVA)

Précédemment inscrits dans le contrat urbain de cohésion sociale (2007-2014), les quartiers de veille active sont au nombre de cinq. Abritant environ 5000 habitants en 2009 (soit près de 2% de la population de l'agglomération tourangelle), ces quartiers sont très hétérogènes tant par leur taille (ces derniers accueillant de 250 à 1660 habitants), que leur configuration spatiale ou leur environnement urbain.

À la différence des quartiers prioritaires, aucune donnée statistique à l'échelle des quartiers de veille n'est diffusée par l'INSEE. Les seules données disponibles pour ces quartiers correspondent aux IRIS. Ces derniers sont généralement plus grands que les quartiers de veille.

Définition des quartiers de veille
Anciens quartiers de la politique de la ville abritant moins de 1.000 habitants ou dont le revenu médian des habitants est supérieur au seuil de bas revenu.

DES QUARTIERS BIEN SITUÉS MAIS PRÉSENTANT DES ENJEUX DE DÉSENCLAVEMENT ET DE DIVERSIFICATION

Si certains d'entre eux souffraient lors de leur construction d'une localisation périphérique, la plupart ont été depuis phagocytés par l'urbanisation et bénéficient désormais d'une localisation centrale ou péricentrale à l'échelle de la métropole tourangelle.

Certains quartiers de la politique de la ville demeurent isolés de leur environnement urbain par de grandes coupures (routes, voies ferrées, rivière, coteau) et sont insuffisamment desservis par le réseau de transports en commun et le réseau cyclable structurant de la métropole (4 quartiers abritant 49% des habitants du contrat de ville sont desservis par le tramway depuis fin 2013). Les projets de la 2e ligne de tramway et d'une nouvelle ligne de bus à haut niveau de service à l'étude permettront de doubler le nombre de quartiers desservis à l'horizon 2025.

À l'heure de la transition écologique et numérique, la diversification des fonctions et le renouvellement de l'habitat constituent d'autres enjeux importants pour l'attractivité de ces quartiers et l'épanouissement de leurs habitants. Quatre d'entre eux bénéficieront prochainement du nouveau programme national de renouvellement urbain (Sanitas, Rabière, Rabaterie et Maryse-Bastié). Les autres quartiers continueront de bénéficier d'actions de requalification des équipements et des espaces publics menées par la métropole et les villes et de programmes de réhabilitation des logements portés par les bailleurs soutenus dans le cadre du 3e programme local de l'habitat de Tours Métropole.

LES ATTENTES DES HABITANTS DES QUARTIERS ÉLIGIBLES AU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Les études d'opinion menées par Tours Métropole dans les principaux quartiers de la politique de la ville depuis 2003 permettent d'analyser l'image de ces quartiers et les attentes de leurs habitants et de ceux vivant à l'extérieur de ces quartiers. Le dernier sondage a été réalisé en 2017. Il concerne quatre quartiers éligibles au nouveau programme de renouvellement urbain (Sanitas, Maryse-Bastié, Rabaterie et Rabière).

Les résultats de ce sondage révèlent un niveau de satisfaction élevé des habitants interrogés à l'égard de leur cadre de vie. Les principales évolutions positives concernent les transports en commun (deux quartiers sondés étant desservis par le tramway), la gestion des déchets, l'aménagement urbain, le développement des services de proximité et de la vie associative.

Malgré ce constat favorable, les habitants interrogés demeurent sceptiques quant à l'évolution des quartiers à venir et pointent les difficultés liées au chômage et au vivre-ensemble.

L'image externe des quartiers demeure étroitement corrélée à leur niveau de fréquentation, laquelle dépend de leur ouverture sur le reste de la métropole et de la présence de services et d'activités susceptibles d'attirer des usagers n'y résidant pas.

Les attentes exprimées par les habitants interrogés rejoignent plusieurs objectifs prioritaires du contrat de ville dont l'emploi et la réussite scolaire de leurs enfants, deux thèmes développés dans la présente synthèse.

POPULATION ET MÉNAGES

Une vitalité démographique qui s'essouffle dans plusieurs quartiers

Les données relatives aux habitants des quartiers du contrat de ville ci-après sont issues des données du recensement de la population à l'IRIS[5]. Totalisant près de 70.000 habitants soit 24% de la population de Tours Métropole et 14% de la population de l'aire urbaine en 2014, les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville connaissent une croissance démographique comparable à celle de la Métropole (+1,8% entre 2009 et 2014) mais inférieure à celle du reste de l'aire urbaine (+5,6%)[6]. Ces IRIS ont accueilli 20% des nouveaux habitants de Tours Métropole et 7% de ceux de l'aire urbaine (soit environ 1.000 habitants supplémentaires). Au cours de cette période, les quatre communes du contrat de ville ont accueilli en dehors de ces IRIS environ 2000 habitants supplémentaires (+1,5%).

Nombre d'habitants des IRIS englobant les quartiers du contrat de ville en 2014 et évolution depuis 2009

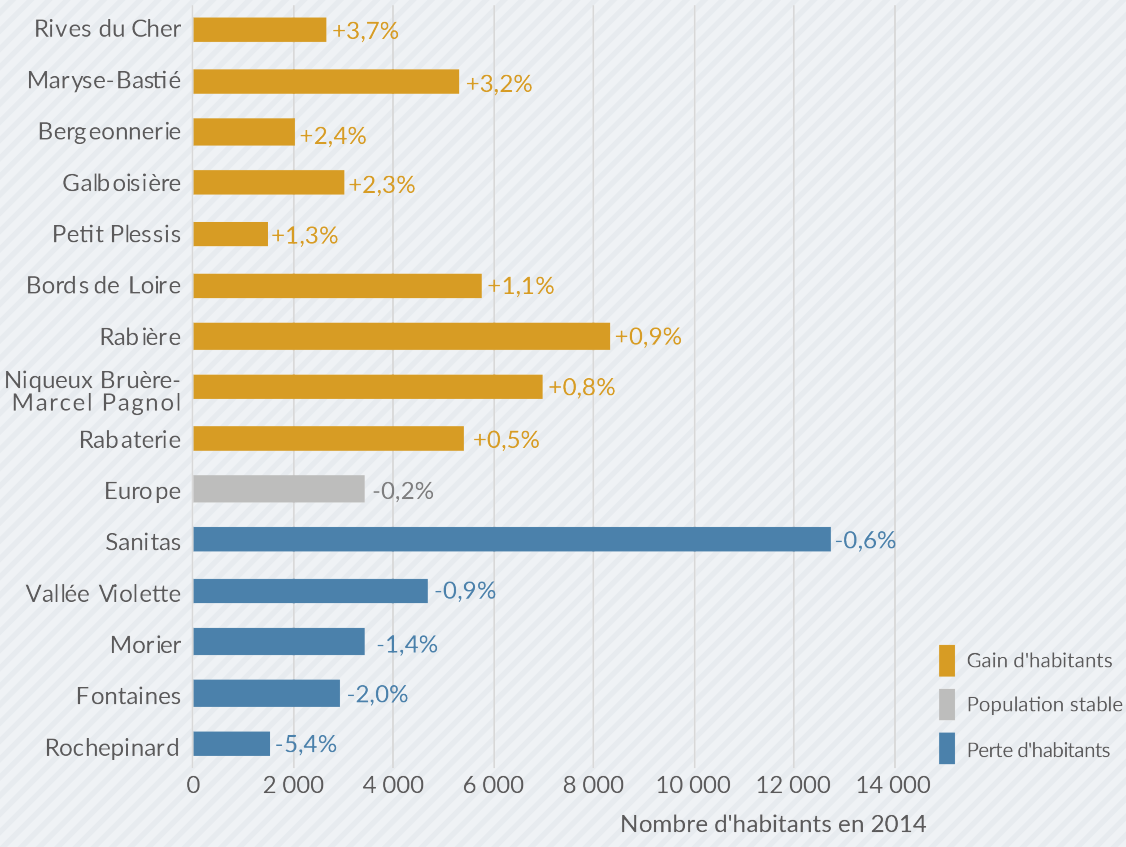

Source : INSEE, RP2009 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

5 - Ces données correspondent à des territoires parfois beaucoup plus étendus que les quartiers de la politique de la ville (voir carte ci-avant).

6 - Le territoire de l'aire urbaine hors Tours Métropole (118 communes sur 140) a accueilli 68% de la croissance démographique du territoire entre 2009 et 2014 (10 475 habitants sur 15 315).

Une surreprésentation des 0-25 ans qui s'amenuise dans près d'un quartier de la politique de la ville sur deux

Les 0-25 ans demeurent largement surreprésentés dans les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville : alors qu'ils regroupent 24% des habitants de Tours Métropole Val de Loire, ces derniers accueillent 29% des 0-25 ans en 2014. Cette proportion a légèrement progressé depuis 2009 (+1 point). Dans l'ensemble de ces IRIS, le nombre des 0-25 ans (26 340) dépasse de 78% celui des 60 ans et plus (14 765).

En 2014, les personnes âgées de 60 ans ou plus sont sous-représentées (19%) mais leur part relative progresse (+3 points depuis 2009). La baisse de l'indice de jeunesse[7] illustre cette tendance au vieillissement dans près d'un quartier du contrat de ville sur deux. Néanmoins, six quartiers connaissent une évolution inverse avec une hausse de l'indice de jeunesse.

La part des 0-25 ans est plus importante dans les IRIS englobant les quartiers prioritaires (39%) que dans ceux englobant les quartiers de veille active (33%). À l'inverse, la part des 60 ans et plus est plus faible dans les IRIS des quartiers prioritaires (19%) que dans les IRIS des quartiers de veille active (25%).

Entre 2009 et 2014, dans les IRIS des quartiers prioritaires, la part des 0-25 ans a progressé moins vite que celle des 60 ans et plus (+0,2 pt contre +1,2 pt). Dans les IRIS des quartiers de veille, on observe l'évolution inverse (+1,6 pt contre 0,7 pt).

Indice de jeunesse en 2014 et évolution depuis 2009

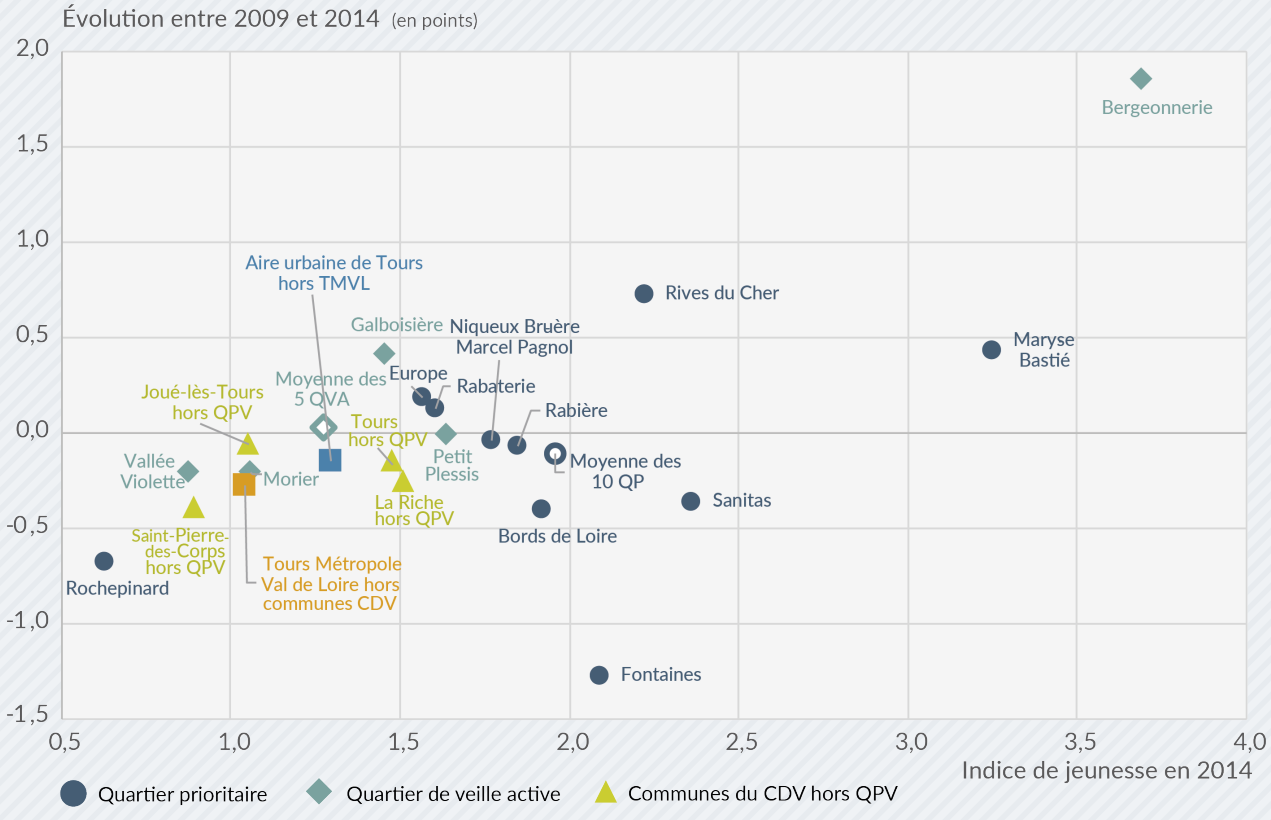

Source : INSEE, RP2009 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

7 - Nombre de personnes de 0-25 ans pour 1 personne de 60 ans et plus.

POPULATION ET RESSOURCES

Une nette progression de la part des étrangers et des immigrés dans les territoires de la politique de la ville*

Les IRIS englobant les quartiers de la ville comptent en moyenne 14% d'étrangers et 18% de personnes immigrées en 2014 (soit 55% des étrangers et 49% des immigrés de Tours Métropole). Dans ces IRIS, leurs effectifs ont progressé respectivement de 25 et 38% et leur part dans la population totale s'est accrue d'environ 3,5 points entre 2009 et 2014.

Une proportion importante de ménages fragiles

Les personnes seules constituent la catégorie de ménages la plus représentée dans les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville. En 2014, ces dernières représentent un ménage sur deux et un quart de la population de ces territoires (contre moins d'un tiers des ménages dans la métropole tourangelle hors communes du contrat de ville). Au sein des IRIS incluant les quartiers de la politique de la ville, le nombre de personnes seules a progressé de 3% entre 2009 et 2014 (soit 480 ménages en sus).

Les familles monoparentales regroupent 13% des ménages dans les IRIS de la politique de la ville en 2014. Leur nombre a progressé de 12% depuis 2009 (soit 486 ménages en sus).

Les familles nombreuses représentent 7% des ménages de ces mêmes IRIS. Leur nombre a progressé de 21% depuis 2009 (soit 402 ménages en sus).

La répartition des types de ménages entre les différents quartiers est étroitement liée à la structure du parc de logements en termes de nombre de pièces.

La surreprésentation des familles avec enfants dans les quartiers des Rives du Cher, de la Rabière et de la Rabaterie coïncide avec une taille moyenne élevée des logements (comprise entre 3,7 pièces et 3,2 pièces par logement).

À l'inverse, la surreprésentation de petits ménages (dont les personnes seules) dans les quartiers des Bords de Loire, de Rochepinard et des Fontaines s'explique par une taille moyenne réduite des logements (comprise entre 2,5 et 2,6 pièces par logement).

Poids des étrangers en 2014 et évolution depuis 2009

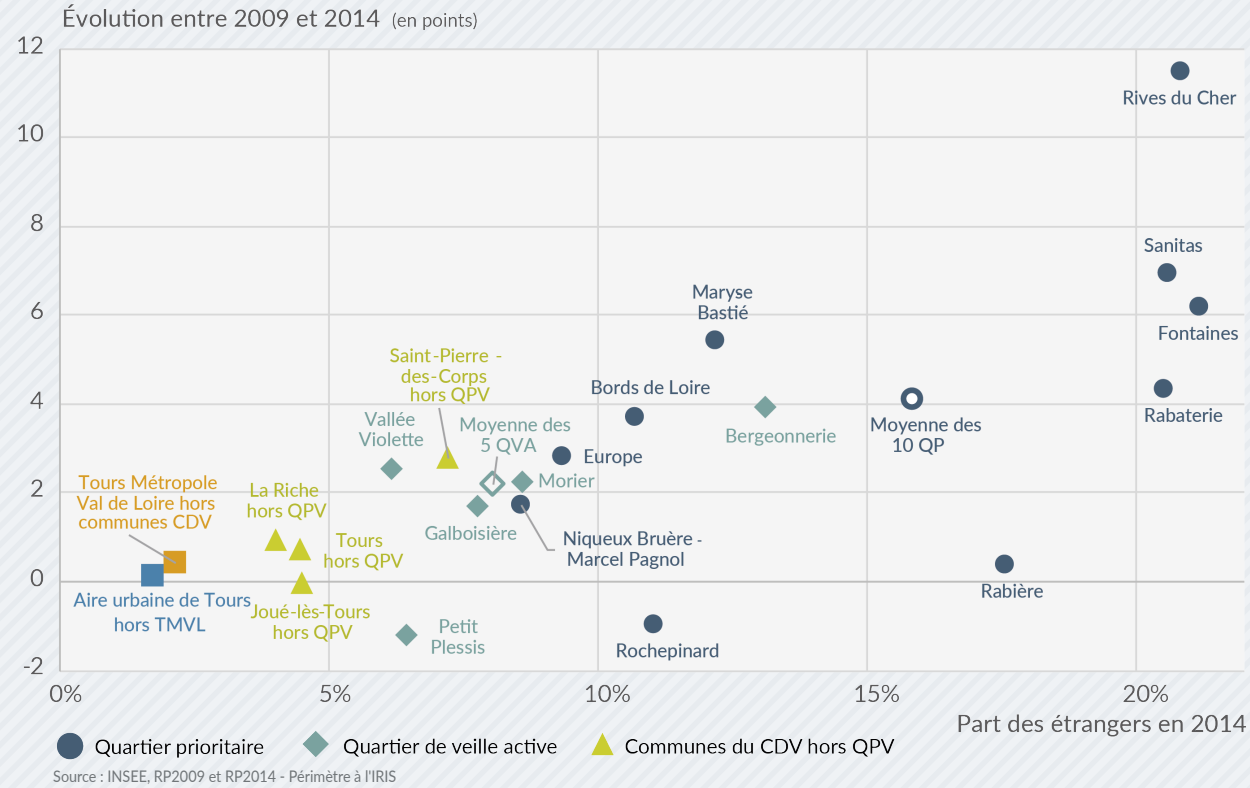

Source : INSEE, RP2009 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

* Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en france. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Part des personnes seules et taille moyenne des ménages en 2014

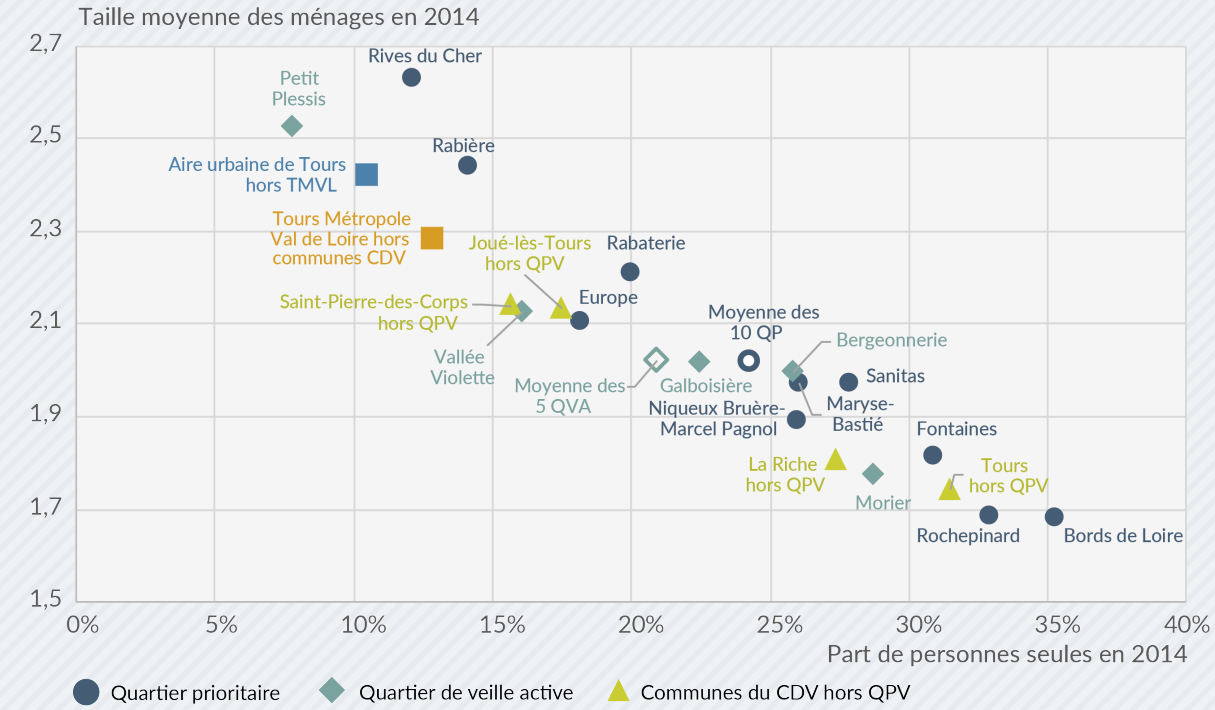

Source : INSEE, RP2014 - Périmètre à l'IRIS

Part des familles nombreuses et des familles monoparentales en 2014

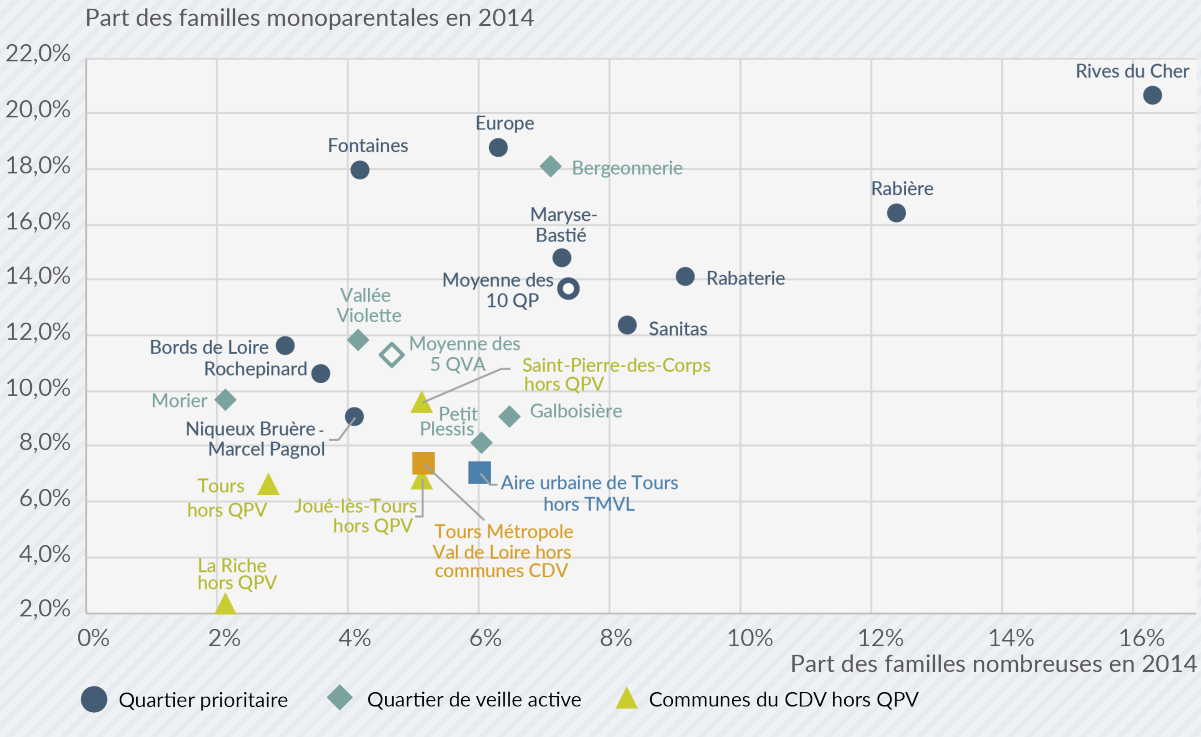

Source : INSEE, RP2014 - Périmètre à l'IRIS

REVENUS ET PRESTATIONS SOCIALES

Des ménages modestes fortement dépendant des prestations sociales

En 2013, le taux de pauvreté moyen des quartiers prioritaires de Tours Métropole s'élevait à 43,4% contre 45,7% pour l'ensemble des quartiers prioritaires de la région Centre (source : CGET, Atlas des quartiers prioritaires, 2017).

En 2014, le taux de ménages pauvres dans les quartiers prioritaires oscille entre 35% (Rabaterie) et 54% (Sanitas). Ce taux excède deux à trois fois celui mesuré à l'échelle de la métropole tourangelle (14,6%). Entre 2013 et 2014, ce taux a progressé dans des proportions variant de 1 à 5% dans 7 quartiers sur 10 (par ordre croissant Rabaterie, Sanitas, Bord de Loire, Rabière, Rives du Cher, Rochepinard, Europe). Ce taux est resté stable dans deux quartiers (Fontaines et Bords de Loire) et a reculé dans le quartier Maryse-Bastié (-1,5 pt).

Compris entre 11 811 € et 14 118 € en 2014, Le revenu disponible* des ménages des quartiers prioritaires est inférieur de 31% (Rabaterie) à 43% (Sanitas) à celui de l'ensemble des ménages de Tours Métropole (20 582 €).

Le revenu annuel médian disponible des ménages des quartiers prioritaires représente entre 120 et 170% du revenu déclaré de ces ménages.

La part des revenus d'activités parmi le revenu disponible varie dans les quartiers prioritaires entre 47% (Sanitas) et 66% (Maryse-Bastié). Cette part atteint 70% pour l'ensemble des ménages de la métropole tourangelle.

Les prestations sociales représentent entre 17 et 32% du revenu disponible des ménages habitant dans les quartiers prioritaires en 2014 (6% pour l'ensemble des ménages de Tours Métropole Val de Loire).

Les allocataires de la CAF Touraine résidant dans les quartiers prioritaires se distinguent par une proportion élevée et en progression de ménages précaires ou fragiles. Les personnes seules, les familles monoparentales et les grandes familles avec enfants y sont fortement représentées. Les personnes au chômage ou inactives représentent un allocataire sur deux dans les quartiers prioritaires contre un sur quatre dans le reste du territoire de Tours Métropole Val de Loire en 2016.

Revenu médian disponible et part des prestations sociales en 2014

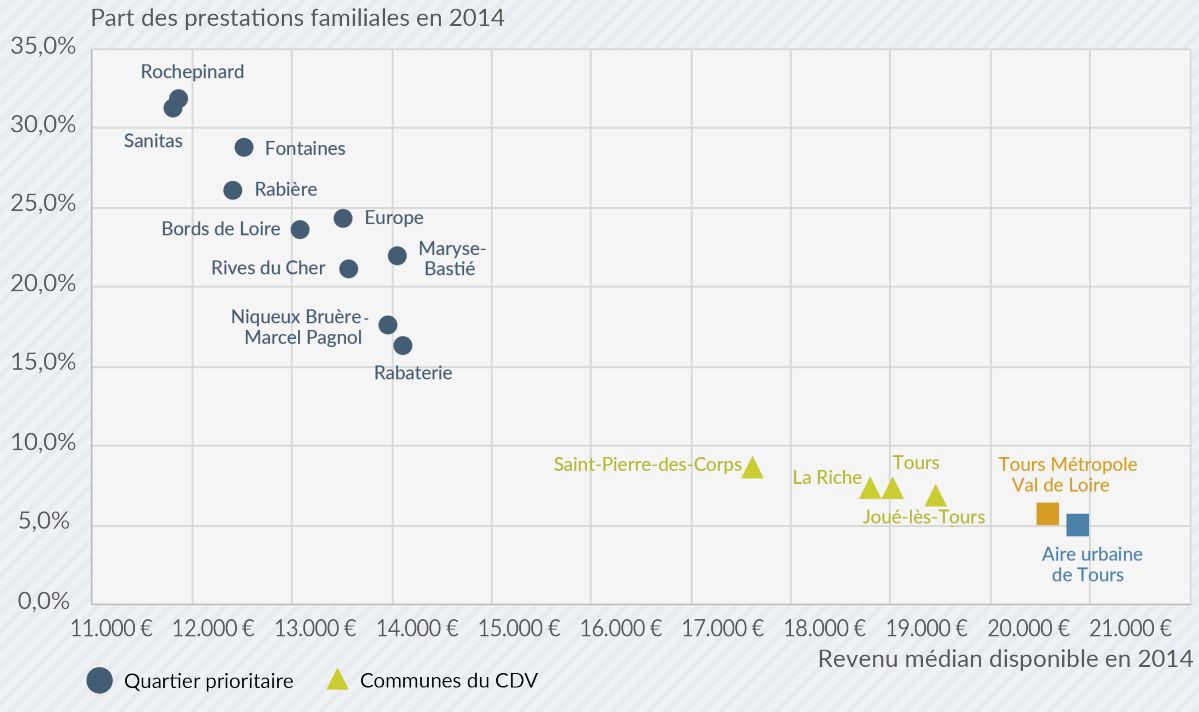

Source : INSEE, FiLoSoFi 2014 - Périmètre exact des quartiers prioritaires

* Le revenue disponible comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales, nets des impôts.

Les allocataires percevant les minima sociaux sont surreprésentés parmi les habitants des quartiers prioritaires. Ils totalisent 36% des allocataires de Tours Métropole percevant le RSA de droit commun[8] et 27% de ceux bénéficiant de l'allocation adultes handicapés en 2016.

Les revenus des allocataires des quartiers prioritaires sont fortement dépendants des prestations sociales : pour 44% d'entre eux, leur revenu dépend à 50% ou plus de ces prestations en 2016 (contre 20% dans le reste de Tours Métropole). Leur nombre s'est accru de 10% depuis 2014.

Allocataires de la CAF habitant dans les quartiers prioritaires et dans le reste de la métropole tourangelle en 2016

	Quartiers prioritaires (QP)	Tours Métropole Val de Loire (hors QP)
Nombre d'allocataires en 2016	11 918	58 083
Part relative au sein de Tours Métropole Val de Loire	17%	83%
Évolution du nombre entre 2014 et 2016	+ 6,3%	+ 9,4%
Nombre de monoparents	2 536	7 132
Part parmi les allocataires	21%	12%
Évolution du nombre entre 2014 et 2016	+ 3,7%	+ 6,3%
Nombre de femmes seules	3 005	17 210
Part parmi les allocataires	25%	30%
Évolution du nombre entre 2014 et 2016	+ 10,3%	+ 14,5%
Nombre de familles avec 4 enfants ou plus	598	1 140
Part parmi les allocataires	5%	2%
Évolution du nombre entre 2014 et 2016	+ 8,3%	+ 0,3%
Nombre d'allocataires au chômage ou inactifs	6 275	14 614
Part parmi les allocataires	53%	25%
Évolution du nombre entre 2014 et 2016	+ 0,9%	+ 7,3%

Source : CAF Touraine - Périmètre exact des quartiers prioritaires

Part des familles nombreuses (4 enfants ou plus) parmi les allocataires de la CAF en 2016 et évolution depuis 2014

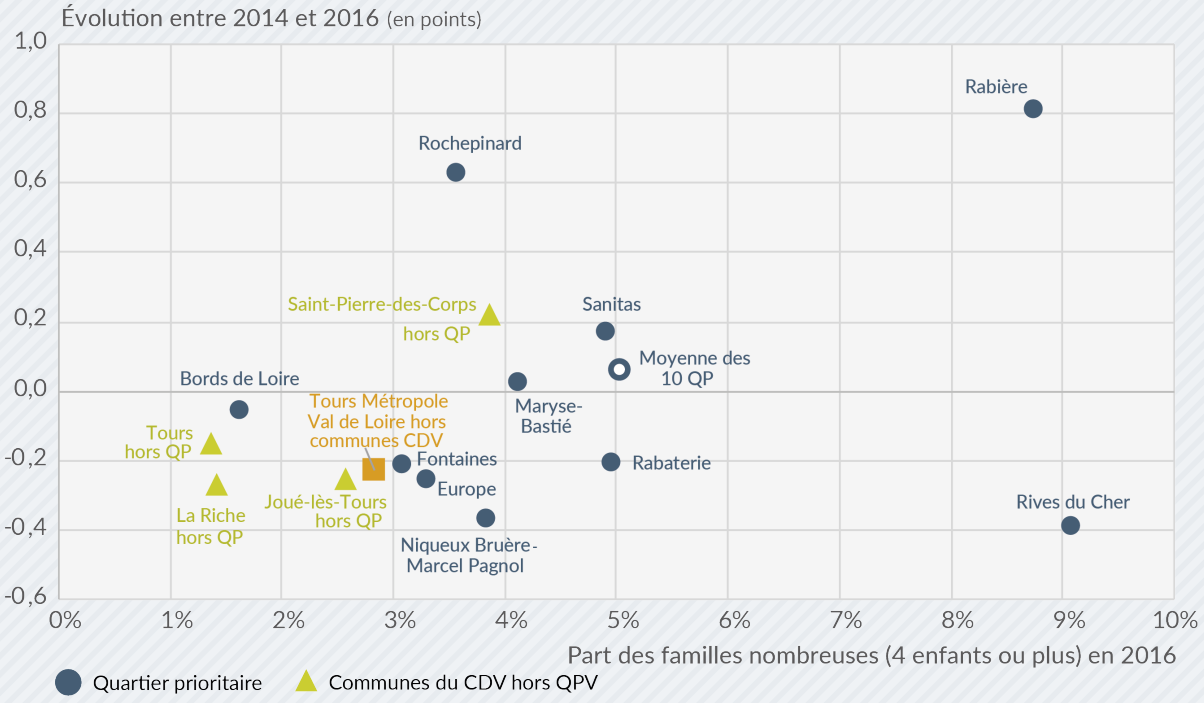

Source : CAF Touraine - Périmètre exact des quartiers prioritaires

8 - NB : Entre 2014 et 2016, le nombre des allocataires percevant le RSA socle a baissé de 20% dans les quartiers prioritaires et de 25% dans le reste de Tours Métropole Val de Loire en raison de la mise en place de la prime d'activité en janvier 2016.

POPULATION ACTIVE ET CHÔMAGE DÉCLARÉ

Une contraction de la population active malgré la hausse du nombre d'habitants

La population active (15 à 64 ans) dans les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville a été marquée par deux évolutions principales au cours des quinze dernières années : une lente érosion de la population active masculine (-6% entre 1999 et 2014) et une hausse sensible de la population active féminine entre 1999 et 2009 allant jusqu'à rattraper la population active masculine - suivie d'une baisse entre 2009 et 2014. Au cours de cette même période, dans l'ensemble des IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville, le nombre d'actifs a reculé de 1% tandis que la population a progressé de 2%.

Après une période de baisse, une forte hausse du chômage depuis 2009

Selon les données déclaratives du recensement, la période 1999-2009 a été marquée par une stagnation du chômage chez les hommes (autour de 20%) et par une baisse chez les femmes (reculant de 23 à 20%) résidant dans les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville. En 2009, la part des hommes et femmes au chômage dans le reste de la métropole atteignait 7 et 11%.

Entre 2009 et 2014, la part des personnes sans emploi repart à la hausse (+6 points chez les hommes et +5 points chez les femmes). La part des personnes se déclarant au chômage atteint 27% chez les hommes et 25% chez les femmes résidant dans les IRIS des quartiers de la politique de la ville en 2014. Cette hausse ne dépasse pas 1,5 point chez les femmes et les hommes actifs vivant dans le reste de la métropole tourangelle (soit environ 8,5% d'actifs au chômage). L'écart entre les territoires de la politique de la ville et le reste de la métropole s'est donc accru. Dans quatre quartiers prioritaires (Fontaines, Rochepinard, Sanitas et Rabière), la part des personnes sans emploi avoisine ou dépasse 35% des actifs en 2014 (soit une progression de plus de 10 points du taux de chômage dans certains de ces quartiers depuis 2009).

Entre 2009 et 2014, dans les IRIS recoupant les quartiers du contrat de ville, le nombre des chômeurs âgés de moins de 25 ans a progressé de 21%. Celui des chômeurs de 55 ans ou plus s'est accru de 54%.

L'emploi en intérim et les emplois aidés reculent

La hausse du chômage se traduit par une baisse de près de 10% du nombre d'actifs occupés résidant dans les IRIS recoupant les quartiers du contrat de ville entre 2009 et 2014. Cette baisse concerne dans des proportions équivalentes les salariés en CDI et CDD. On note une baisse plus importante des salariés en intérim dans les IRIS englobant les quartiers prioritaires (-14%) que dans le reste de l'agglomération (-6%). Les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville totalisent 50% de la baisse du nombre de salariés de la métropole tourangelle entre 2009 et 2014.

En 2014, les quartiers de la politique de la ville abritent 21% des salariés en emploi aidé (270 personnes) et 16% des personnes en stage non rémunéré ou en apprentissage (980 personnes) au sein de la métropole. Depuis 2014, le nombre de personnes en emplois aidés a reculé de 13% tandis que celui des personnes en stage non rémunéré ou en apprentissage a progressé de 14%.

Des jeunes en marge de l'emploi et de l'offre de formation plus nombreux

Le nombre des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage a progressé dans les IRIS recoupant les quartiers du contrat de ville de 13% entre 1999 et 2014. Leur part parmi les 15-29 ans est passée de 21 à 24% en moyenne dans les IRIS du contrat de ville contre 17% dans le reste des communes en politique de la ville, 13% dans le reste de la Métropole et enfin 16% dans le reste de l'aire urbaine. Dans les IRIS englobant quatre quartiers prioritaires (Rabière, Fontaines, Rives du Cher et Rochepinard), celle-ci atteint 37 à 41% des 15-29 ans.

Part des personnes sans emploi dans la population active en 2014 et évolution depuis 2009

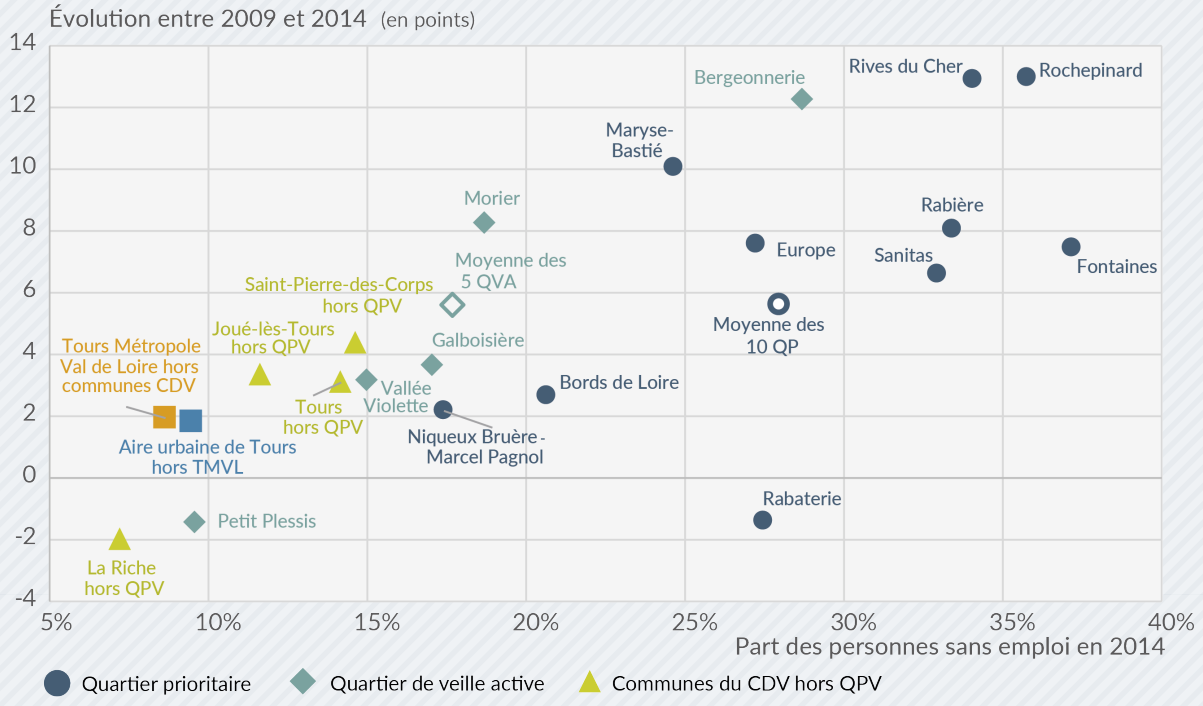

Source : INSEE, RP2009 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

Part des jeunes âgés de 15 à 29 ans sans emploi, ni en formation, ni en stage en 2014 et évolution depuis 2009

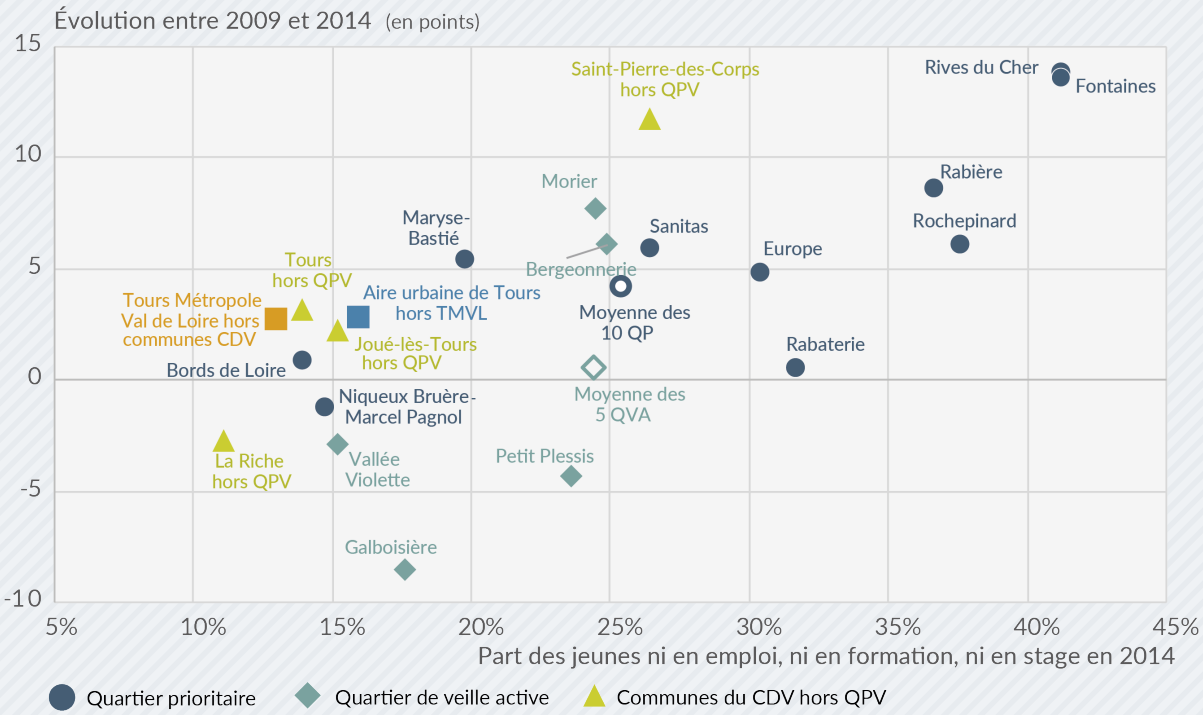

Source : INSEE, RP2009 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

Part des jeunes éloignés de l'emploi en 2014 dans l'aire urbaine de Tours

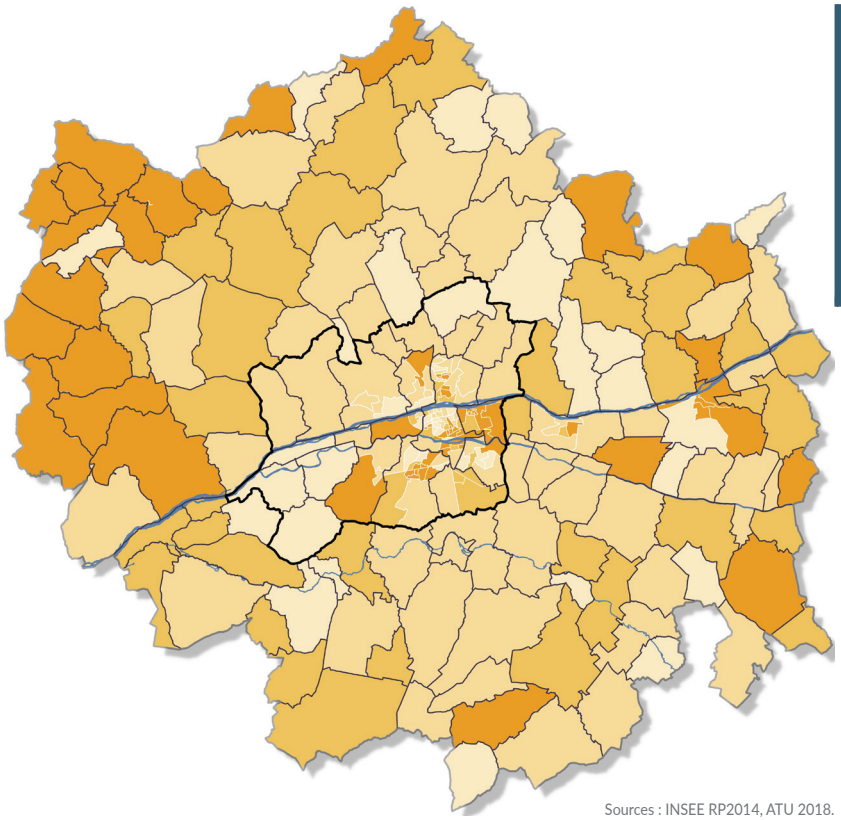

Sources : INSEE RP2014, ATU 2018.

Évolution de la part des jeunes éloignés de l'emploi entre 2009 et 2014 dans l'aire urbaine de Tours

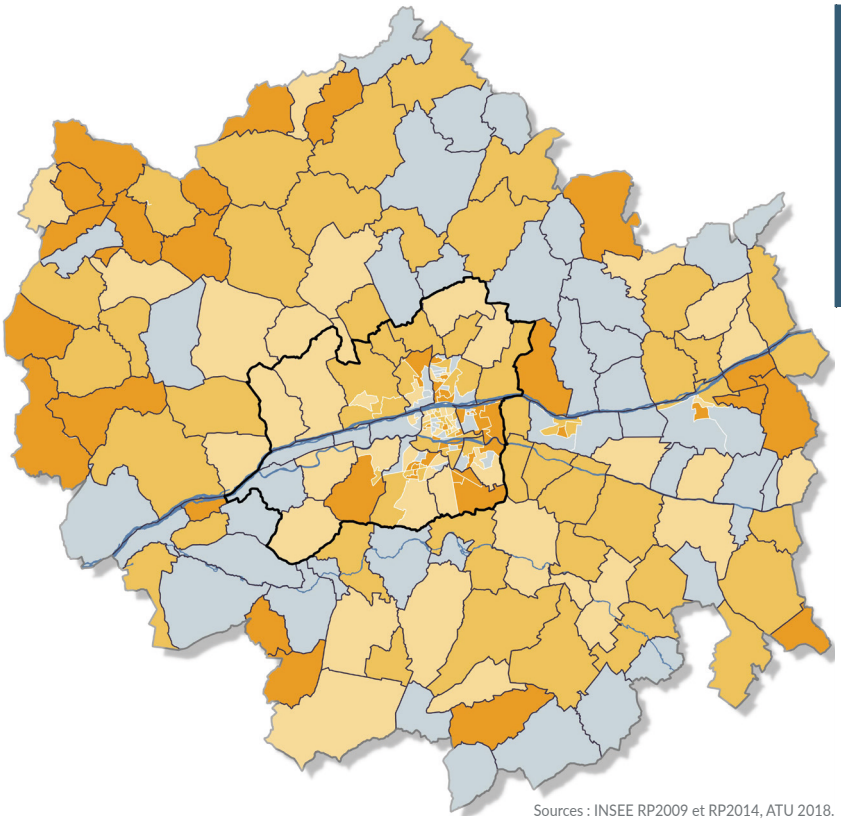

Sources : INSEE RP2009 et RP2014, ATU 2018.

Part des jeunes éloignés de l'emploi en 2014 dans les territoires de la politique de la ville

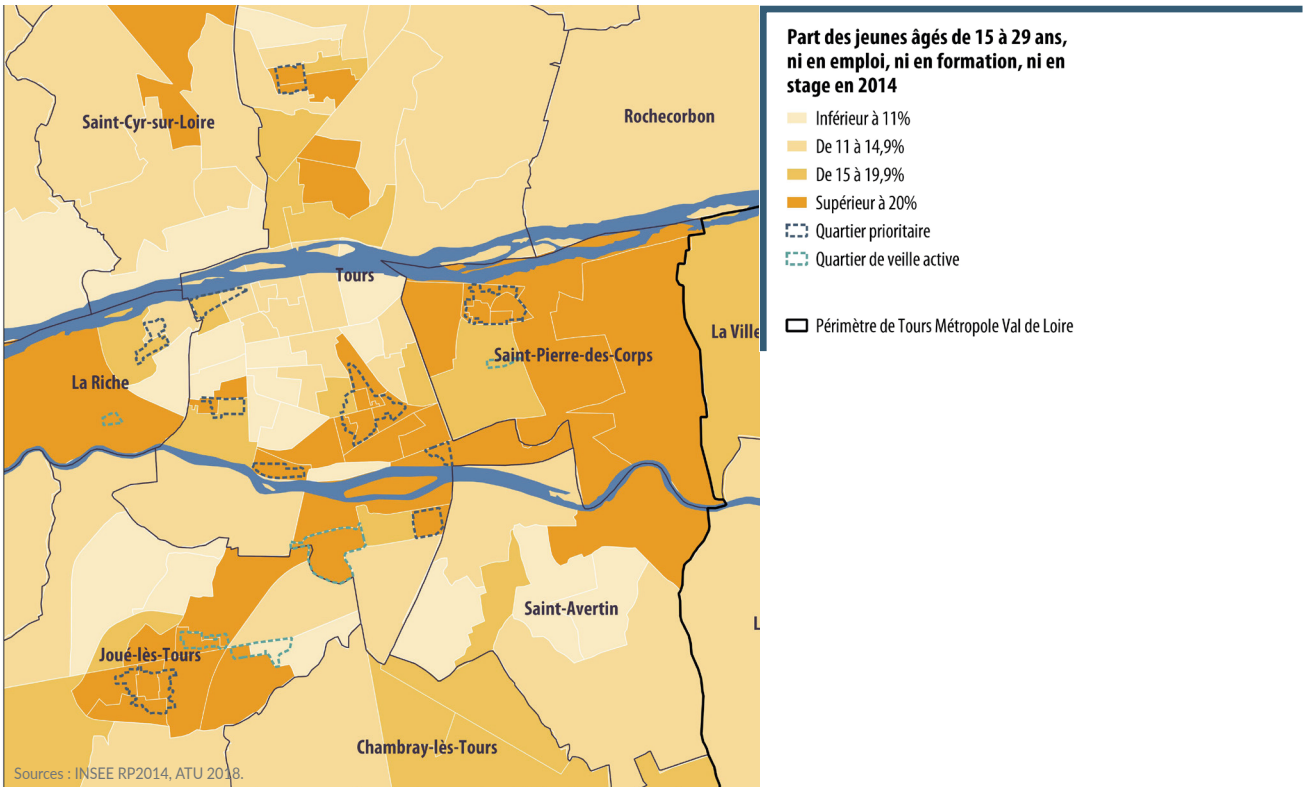

Évolution de la part des jeunes éloignés de l'emploi entre 2009 et 2014 dans les territoires de la politique de la ville

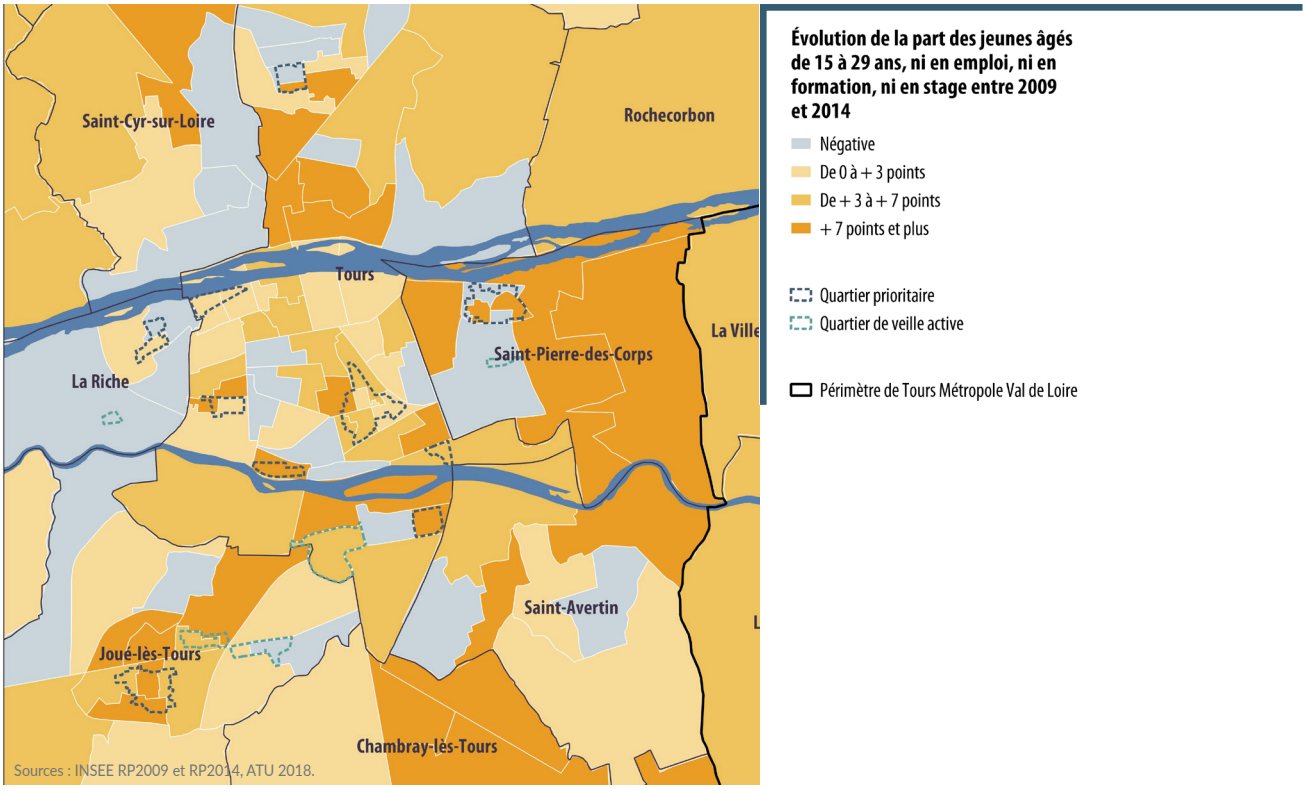

LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une hausse des demandeurs d'emplois qui se poursuit entre 2014 et 2017

Fin 2017, les quartiers prioritaires de l'agglomération tourangelle comptent 6 974 demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des recherches d'emploi (catégorie A, B, C) auxquels s'ajoutent 506 demandeurs d'emplois non tenus d'effectuer des recherches (catégories D et E). Ces personnes totalisent près du quart des demandeurs d'emplois de Tours Métropole. Leur nombre excède celui des demandeurs d'emploi comptabilisés dans les 18 communes de Tours Métropole non couvertes par le contrat de ville (6 034 demandeurs).

Le nombre des demandeurs de catégorie A, B, C a progressé de 12,6% entre 2014 et 2017 (soit un point de plus que pour l'ensemble de la métropole tourangelle) représentant 780 demandeurs supplémentaires résidant dans les quartiers prioritaires.

Les IRIS des quartiers de veille abritent 6% des demandeurs d'emplois tenus d'effectuer des recherches d'emploi de la métropole tourangelle en 2017 (1660 demandeurs de catégorie A, B, C). Leur nombre a progressé de 19% depuis 2014.

Un nombre de demandeurs de catégorie A qui se stabilise depuis 2016

Les quartiers prioritaires abritent 4 552 demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) soit 65% des demandeurs tenus d'effectuer des recherches d'emploi en 2017. La hausse du nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A s'avère beaucoup plus faible (+0,6% par an entre 2014 et 2016 et +1,2% entre 2016 et 2017, soit 113 demandeurs supplémentaires en trois ans) que pour les catégories B et C qui supportent l'essentiel de la hausse du chômage (+11,8% d'évolution annuelle entre 2014 et 2016 et +10,5% entre 2016 et 2017, soit 669 demandeurs supplémentaires en trois ans). Au cours de cette période, dans le reste de Tours Métropole, on observe une légère baisse du nombre de demandeurs de catégorie A (-1% par an entre 2014 et 2016 et +0,2% entre 2016 et 2017, soit 80 demandeurs en moins en trois ans). Cette évolution confirme la tendance observée au niveau national (cf. ONPV, rapport 2017, p. 244), même si l'on ne peut pas encore parler de baisse du chômage dans les quartiers prioritaires de la métropole tourangelle.

Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C en 2017

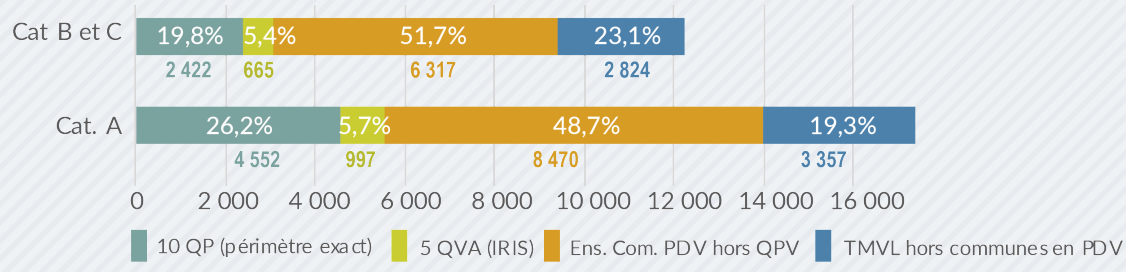

Source : INSEE, Pôle Emploi.

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C entre 2014 et 2017

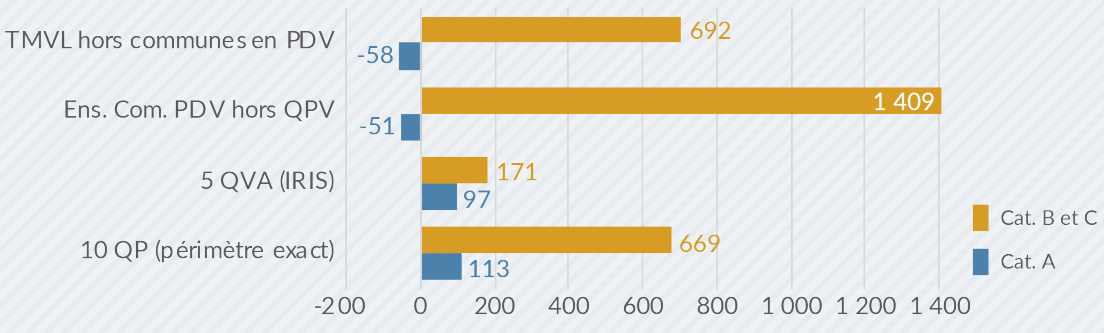

Source : INSEE, Pôle Emploi.

Totalisant près de 1000 personnes, les demandeurs d'emplois sans aucune activité représentent 60% des demandeurs résidant dans les IRIS des quartiers de veille en 2017. Leur nombre a progressé de 11% entre 2014 et 2017, tandis que celui des catégories B et C s'est accru de 35%. Comme pour les quartiers prioritaires, on note un ralentissement de la hausse du nombre des demandeurs d'emploi de catégorie A (+1,5% par an entre 2016 et 2017 contre +3,7% par an entre 2014 et 2016) et plus encore du nombre de demandeurs de catégorie B et C (+2,2% par an entre 2016 et 2017 contre +13,6% par an entre 2014 et 2016).

Les personnes étrangères et les femmes davantage touchés par la hausse du chômage

Un demandeur d'emploi étranger de la métropole tourangelle sur deux habite dans l'un des dix quartiers prioritaires (2 689 personnes en 2017) et neuf sur dix dans l'une des quatre communes couvertes par le contrat de ville (5 081 personnes). Entre 2014 et 2017, leur nombre a progressé de plus d'un quart (voir tableau ci-après).

Les femmes ont été davantage touchées par la hausse du chômage que les hommes depuis 2014. Ce constat vaut particulièrement pour celles résidant dans les quartiers prioritaires et les IRIS des quartiers de veille mais s'observe aussi dans les autres territoires de la métropole.

Les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans sont sous-représentés dans les quartiers de la politique de la ville. Entre 2016 et 2017, leur nombre a crû davantage dans les quartiers prioritaires et les IRIS des quartiers de veille que dans le reste de la métropole (+8% contre +0,5%).

Une majorité de demandeurs d'emploi faiblement diplômés

64% des demandeurs d'emploi résidant dans les quartiers de la politique de la ville ont un niveau de diplôme inférieur au BAC (contre 47% dans l'ensemble de la Métropole). Ils représentent 38% des demandeurs de la métropole présentant le même niveau de qualification en 2017. Le nombre de ces demandeurs a progressé de 9,7% entre 2014 et 2017.

Les personnes diplômées de niveau BAC ou plus sont moins représentées parmi les demandeurs d'emploi habitant dans les quartiers de la politique de la ville (36%). Elles représentent 20% des demandeurs de la métropole présentant le même niveau de qualification. Entre 2014 et 2017, leur nombre a progressé davantage (+21%) que celui des demandeurs disposant d'un niveau de formation inférieur au BAC.

Répartition des demandeurs d'emplois à Tours Métropole en 2017 et évolution de leur nombre depuis 2014

	Répartition en 2017				Évolution du nombre entre 2014 et 2017			
	Hommes	Femmes	Étrangers	Jeunes	Hommes	Femmes	Étrangers	Jeunes
10 QP (quartier exact)	24,0%	23,1%	49,0%	19,7%	9,1%	16,4%	26,9%	ND
5 QVA (IRIS)	5,0%	5,6%	6,3%	6,2%	11,0%	18,3%	38,1%	ND
Communes du CDV hors QPV	51,2%	49,4%	37,3%	54,3%	7,1%	13,2%	31,9%	ND
TMVL hors communes du CDV	19,8%	21,9%	7,4%	19,8%	9,3%	13,4%	ND	ND

*Les données sur l'évolution des moins de 26 ans entre 2014 et 2017 ne sont pas disponibles en raison d'un changement de l'âge de référence dans les données disponible pour ces deux dates.
Source : INSEE, Pôle Emploi.

FORMATION DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS NON SCOLARISÉES

Une forte baisse des habitants non diplômés dans les quartiers mais des écarts qui demeurent avec le reste de la métropole

Le faible niveau de formation demeure une caractéristique des habitants des quartiers du contrat de ville. En 2014 comme en 1999, les IRIS englobant ces quartiers concentrent près d'un tiers des personnes sans diplôme et seulement un sixième des personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 2 ou plus) de Tours Métropole.

L'analyse de l'évolution du niveau de formation des habitants non scolarisés entre 1999 et 2014 révèle néanmoins une diminution sensible du nombre de personnes sans diplôme parmi les habitants des quartiers du contrat de ville (-25%) et une hausse significative des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (+52%). Toutefois, ces évolutions n'ont pas permis de réduire l'écart de formation entre les habitants des quartiers du contrat de ville et ceux du reste de l'agglomération.

Ainsi, si la part des personnes sans diplôme parmi les habitants des quartiers a reculé de 11 points (39% en 2014 contre 50% en 1999), la part des personnes sans diplôme a reculé davantage dans le reste de la métropole (- 12 points soit 24% de personnes sans diplôme en 2014) et de l'aire urbaine (- 20 points soit 28% de personnes sans diplôme en 2014).

Le niveau de formation des femmes habitant dans les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville a progressé davantage que celui des hommes au cours de cette période. Néanmoins, la part des femmes sans diplôme demeure plus importante que celle des hommes (42% contre 36% en 2014).

La part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur (BAC+2 ou plus) progresse parmi les habitants des IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville passant de 13% en 1999 à 20% en 2014. Dans les quartiers prioritaires, la part des femmes diplômées de l'enseignement supérieur (21% en 2014) est désormais légèrement supérieure à celles des hommes (20%). Toutefois, l'écart avec les femmes résidant en dehors des communes du contrat de ville s'est renforcé depuis 1999 (+4 points soit un écart de 13 points en 2014).

Part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur en 2014 et évolution depuis 1999

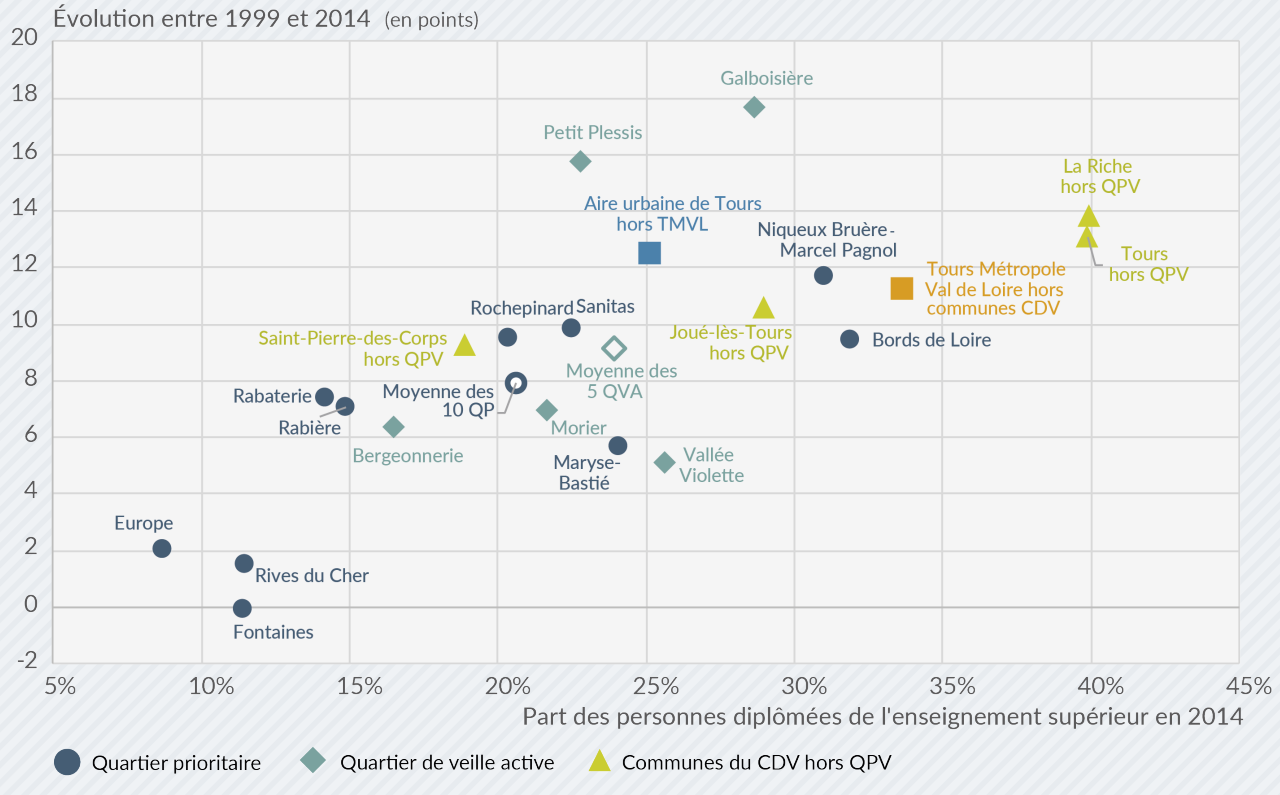

Source : INSEE, RP1999 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

Part des personnes sans diplôme selon le genre en 2014 et évolution depuis 1999

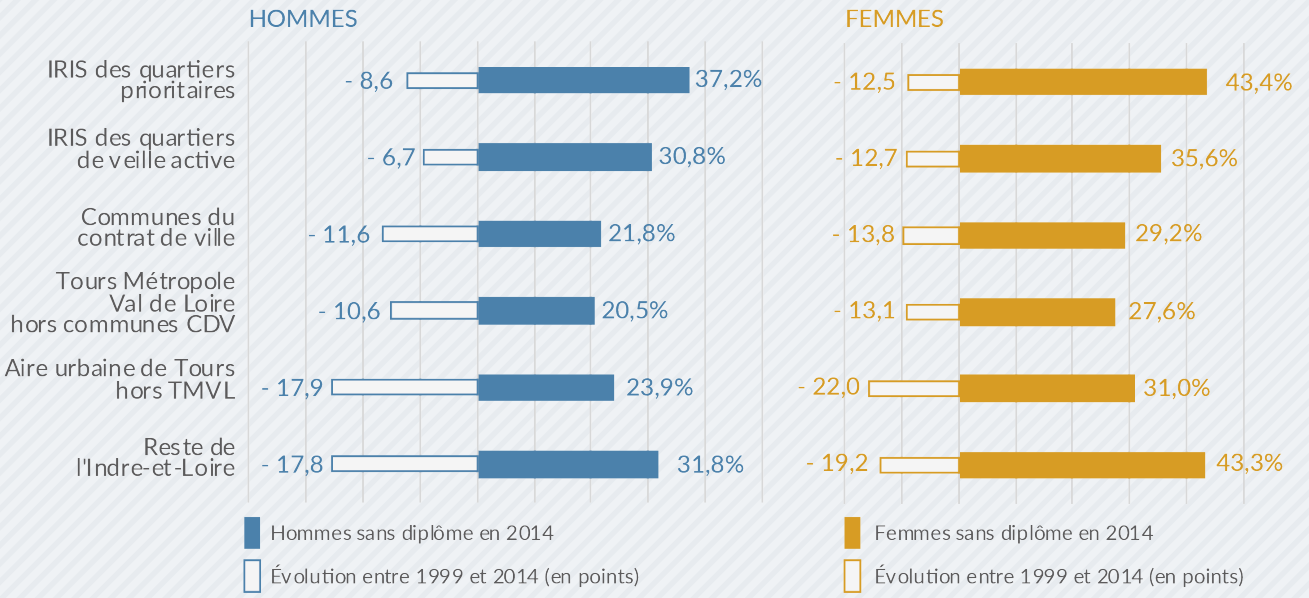

Source : INSEE, RP1999 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

Part des personnes diplômées de l'enseignement supérieur selon le genre en 2014 et évolution depuis 1999

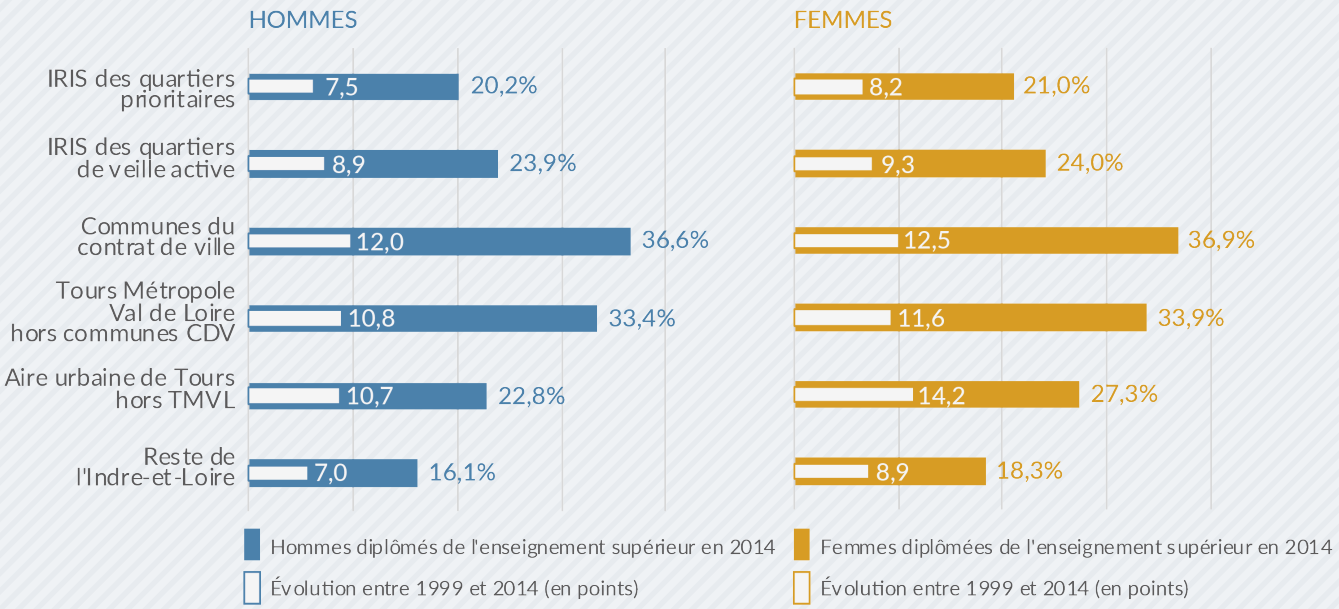

Source : INSEE, RP1999 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

SITUATION DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Hausse des effectifs des écoles situées dans les quartiers du contrat de ville

À la rentrée 2017, les écoles situées dans les quartiers du contrat de ville ou à moins de 300 mètres accueillent 9760 élèves en classe maternelle ou élémentaire soit 37% de l'ensemble des élèves de la Métropole. Leurs effectifs ont augmenté de 8,6% entre 2013 et 2017.

Les écoles présentes dans les quartiers du contrat de ville accueillent 17% des élèves du 1er degré bénéficiant du dispositif ULIS[9] de la métropole tourangelle.

Les écoles maternelles et élémentaires classées en éducation prioritaire (REP+ et REP) accueillent 3056 élèves soit 11,5% des élèves de Tours métropole et 31% des effectifs des écoles situées dans les quartiers du contrat de ville ou à proximité. Leurs effectifs ont progressé de 2,8% entre 2013 et 2017.

Les écoles privées accueillent 15,4% des élèves de Tours Métropole en 2017 (4106 enfants). Leurs effectifs ont progressé de 7,7% entre 2013 et 2017.

Évolution des effectifs en maternelle et élémentaire dans la métropole tourangelle entre 2013 et 2017

Source : Inspection Académique d'Indre-et-Loire

9 - ULIS : Unités localisées pour l'inclusion scolaire. Il s'agit d'un dispositif permettant la scolarisation d'élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires (remplaçant depuis septembre 2015 les unités pédagogiques d'intégration).

Une majorité d'enfants de moins de trois ans dans les écoles des quartiers du contrat de ville

Deux enfants de moins de trois ans sur trois (207 élèves en 2017) sont scolarisés dans les écoles situées dans les quartiers du contrat de ville ou à proximité dont 40% dans les écoles en REP (118 élèves). Depuis 2013, le nombre des élèves de moins de trois enfants scolarisés a progressé de 27% (44 élèves supplémentaires) dans les écoles situées dans ces quartiers ou à proximité et de 42% (27 élèves supplémentaires) dans le reste de la métropole.

Répartition des enfants de moins de trois ans scolarisés dans la métropole tourangelle en 2017

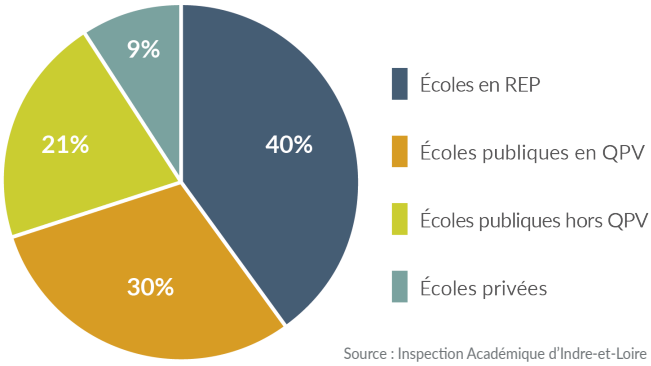

Source : Inspection Académique d'Indre-et-Loire

Moins d'élèves par classe en moyenne dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire

Dans les écoles maternelles, le nombre moyen d'élèves par classe atteint 22 élèves en éducation prioritaire contre 26 élèves dans les autres écoles publiques et 27 élèves dans les écoles privées de Tours Métropole en 2017.

Dans les écoles élémentaires, le nombre moyen d'élèves par classe atteint 21 élèves en éducation prioritaire, contre 24 élèves dans les autres écoles publiques et 26 élèves dans les écoles privées de Tours Métropole en 2017.

Nombre moyen d'élèves par classe dans les écoles de Tours Métropole Val de Loire en 2017

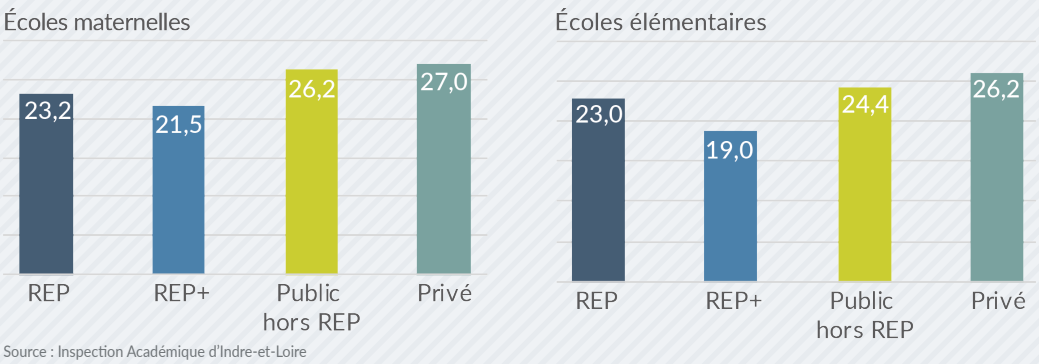

Source : Inspection Académique d'Indre-et-Loire

Le nombre moyen d'élèves par classe est resté stable entre 2013 et 2017 dans les établissements publics. En revanche, ce dernier a baissé dans les établissements privés (environ 2,5 élèves en moins par classe).

SITUATION DES ÉLÈVES DES COLLÈGES RECRUTANT DANS LES QUARTIERS DU CONTRAT DE VILLE

Une hausse modérée des effectifs

À la rentrée 2017, plus de 13 000 élèves sont inscrits dans les 36 collèges implantés sur le territoire de Tours Métropole dont 26 collèges publics. Ces derniers accueillent 73% des collégiens de la métropole. Le tiers restant des collégiens (4000 élèves) est inscrit dans des établissements privés (dont 8 sur 10 sont situés sur la commune de Tours).

15 établissements recrutent tout ou partie de leurs élèves dans les 15 quartiers du contrat de ville (voir carte).

Ces établissements accueillent 40% des collégiens de la métropole (6000 élèves) et 30% des collégiens de l'aire urbaine. Leurs effectifs ont progressé de 2,5% depuis la rentrée 2013 contre 0,3% dans les autres collèges publics et 2% dans les collèges privés de la métropole.

Quatre collèges appartenant aux réseaux d'éducation prioritaire REP+ et REP et situés sur les communes de Joué-lès-Tours et Saint-Pierre-des-Corps accueillent 1100 élèves soit 8% des collégiens de la métropole en 2017. Leurs effectifs ont progressé de 4% depuis 2013.

17 collèges dont deux privés accueillent 8400 élèves dans le reste de l'aire urbaine de Tours (voir carte). Leurs effectifs ont progressé de 1,4% entre 2013 et 2017.

Effectifs des collèges de l'aire urbaine de Tours en 2013, 2015 et 2017

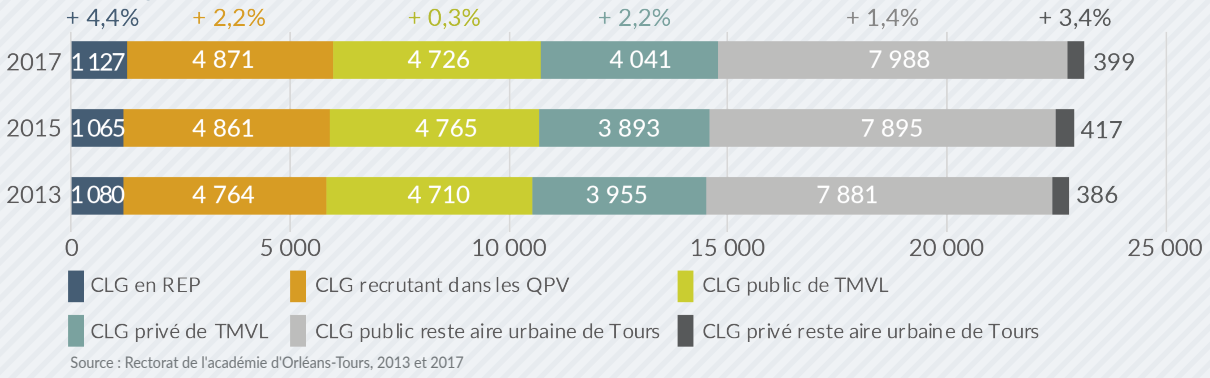

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

Effectifs des collèges en 2017 et évolution depuis 2013 par établissement de Tours Métropole Val de Loire

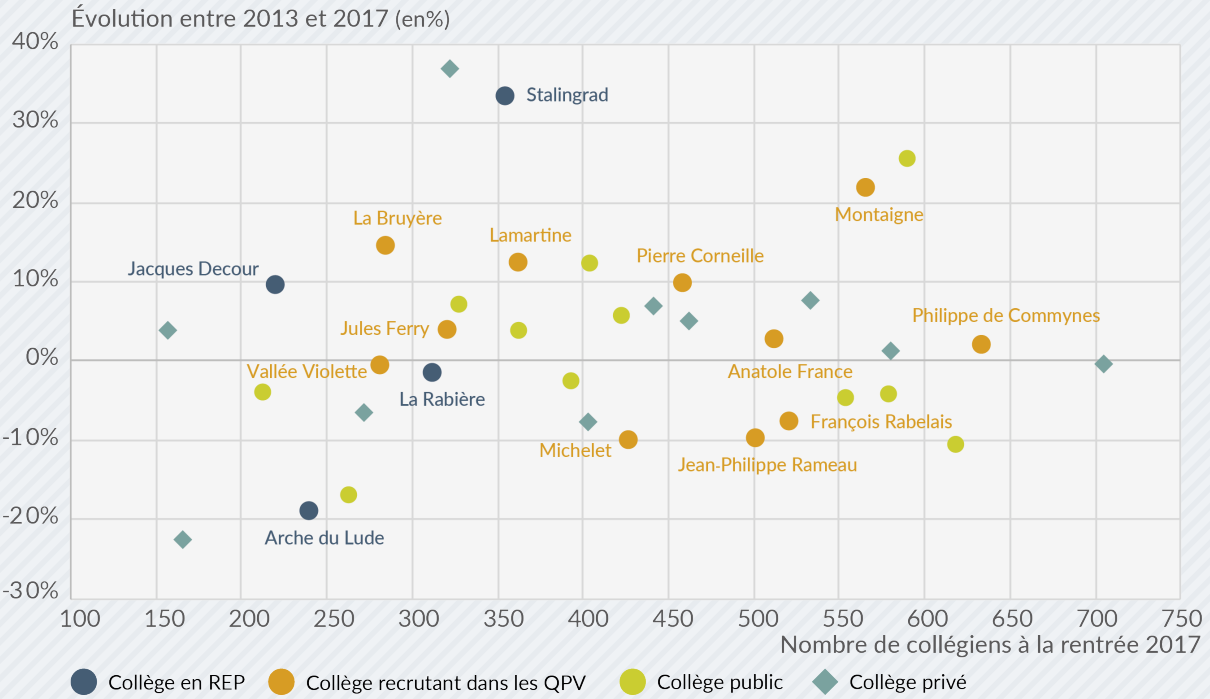

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

Collèges présents sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire en 2017

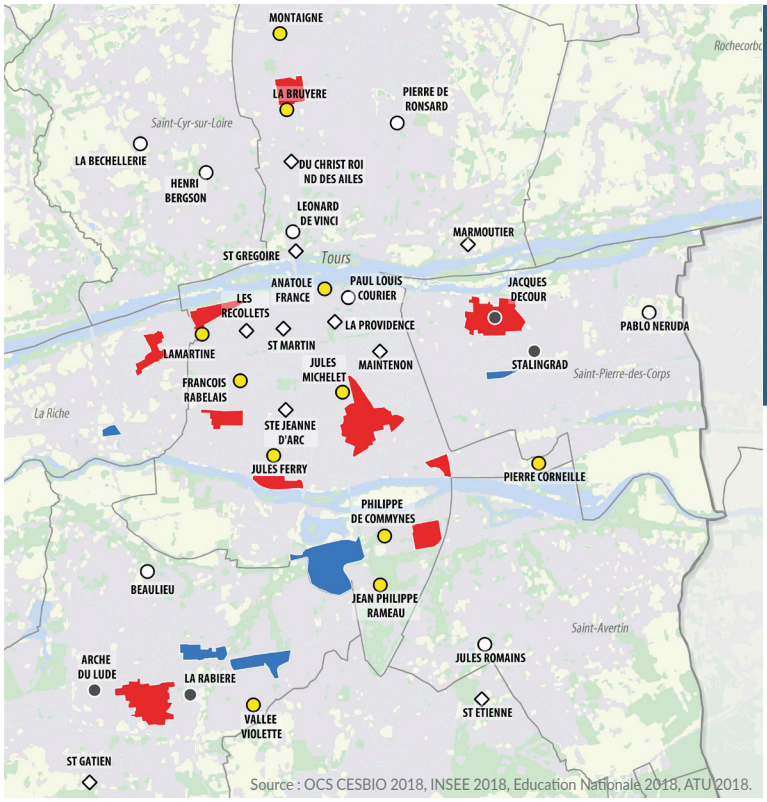

Source : OCS CESBIO 2018, INSEE 2018, Education Nationale 2018, ATU 2018.

Statut d'établissement
- ◇ Collège privé
- ○ Collège public

Type d'établissement
- ● Établissement en REP
- ◉ Établissement recrutant dans les quartiers du contrat de ville

Quartiers du contrat de ville 2015-2020
- Quartier prioritaire
- Quartier de veille active

- Limite communale

Collèges présents dans l'aire urbaine de Tours en 2017

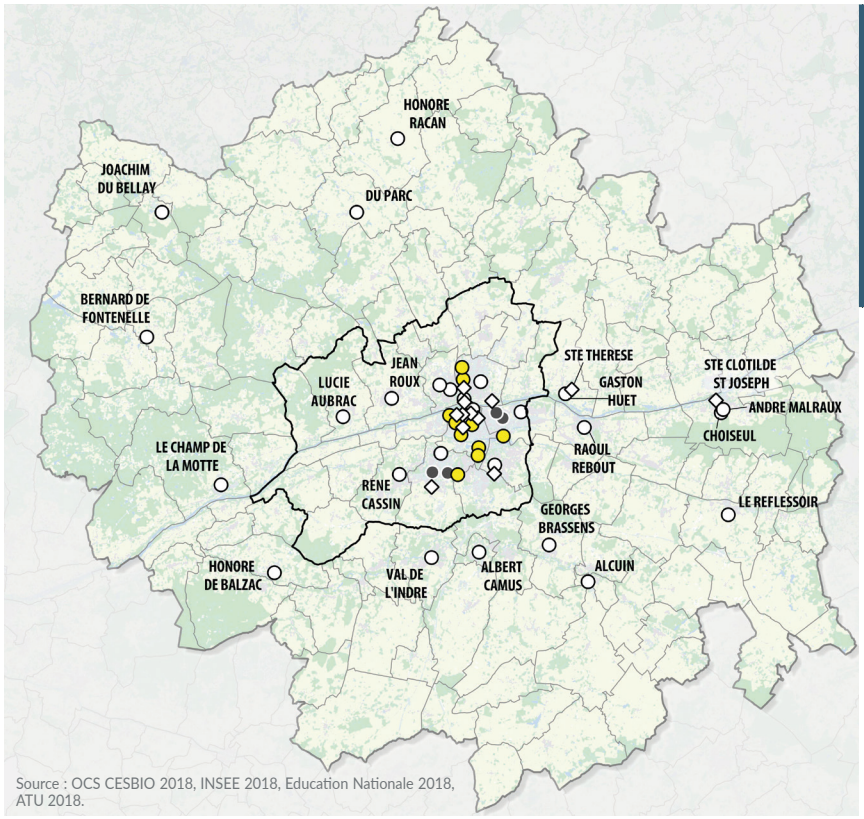

Source : OCS CESBIO 2018, INSEE 2018, Education Nationale 2018, ATU 2018.

Statut d'établissement
- ◇ Collège privé
- ○ Collège public

Type d'établissement
- ● Établissement en REP
- ◉ Établissement recrutant dans les quartiers du contrat de ville

- Périmètre de Tours Métropole Val de Loire
- Limite communale

Une proportion élevée de collégiens issus de familles défavorisées ou moyennes

Les collèges en REP+ et REP comptent 84% d'élèves issus de familles de "PCS* défavorisée ou moyenne" en 2017 (880 élèves). Le nombre de ces élèves au sein des mêmes établissements est resté quasiment stable (-0,8%) tandis que celui des élèves issus de familles de "PCS favorisée ou très favorisée" a progressé de 16% (23 élèves) depuis 2013.

Les autres collèges publics recrutant dans les quartiers du contrat de ville accueillent 65% d'élèves issus de familles de "PCS défavorisée ou moyenne" en 2017 (2957 élèves). Le nombre de ces élèves au sein des mêmes établissements a diminué de 3% (94 élèves) tandis que celui des élèves issus de familles de « PCS favorisée ou très favorisée » est resté stable depuis 2013.

Part des élèves issus de familles appartenant aux PCS défavorisée ou moyenne à la rentrée 2017

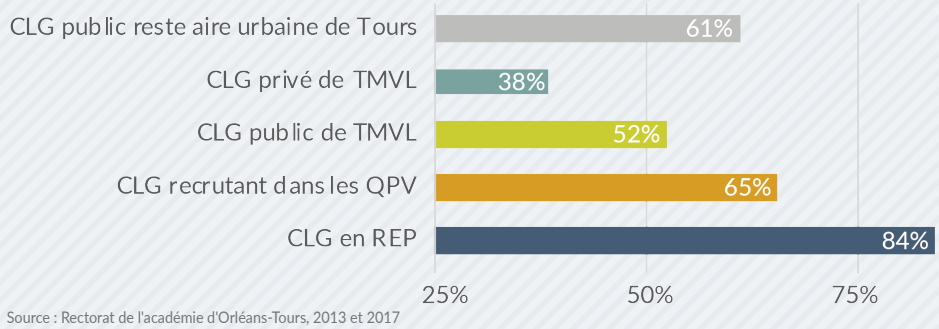

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

Part des élèves issus de PCS défavorisée ou moyenne à la rentrée 2017 et évolution depuis 2013 par établissement de Tours Métropole Val de Loire

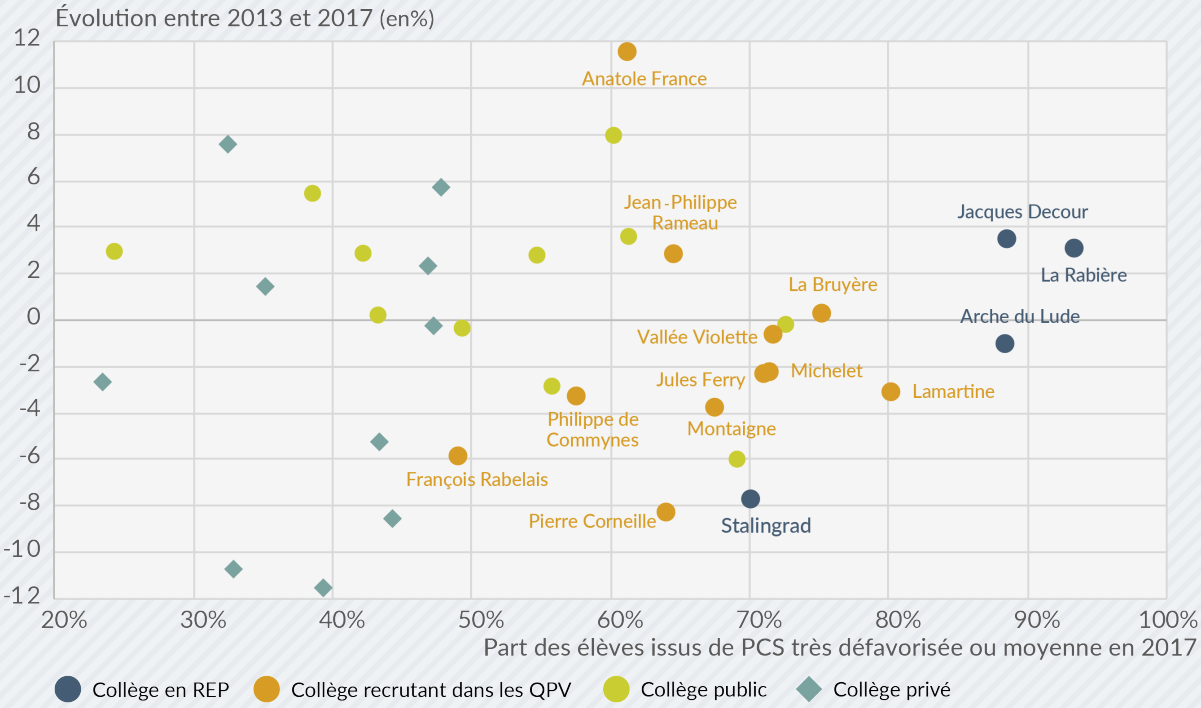

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

* PCS : Profession et Catégorie Sociale.
PCS défavorisée : Ouvriers ; retraités ouvriers ou employés ; chômeurs n'ayant jamais travaillé ; personnes sans activité.
PCS moyenne : Agriculteurs ; artisans ; commerçants ; employés ; personnel de services aux particuliers ; retraités agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Évolution du nombre de collégiens en fonction de la PCS de leur famille entre 2013 et 2017

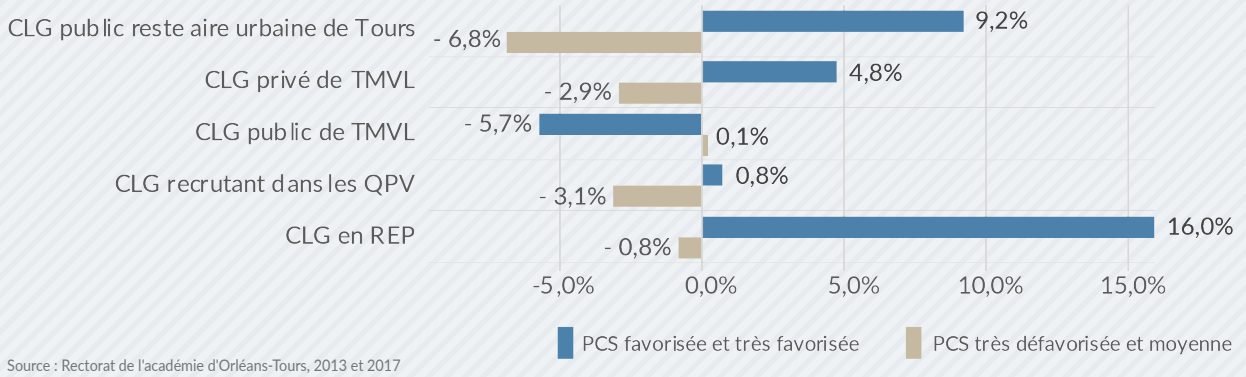

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

Des boursiers surreprésentés

Les collèges en REP+ et REP et les autres collèges publics recrutant dans les quartiers du contrat de ville accueillent 67% des élèves boursiers de la métropole en 2017. La part de ces derniers a progressé d'environ 4% dans ces deux catégories d'établissements entre 2013 et 2017. La part des boursiers a également progressée de 5% dans les autres collèges publics de Tours Métropole pendant cette période.

Part d'élèves boursiers dans les collèges de Tours Métropole à la rentrée 2017

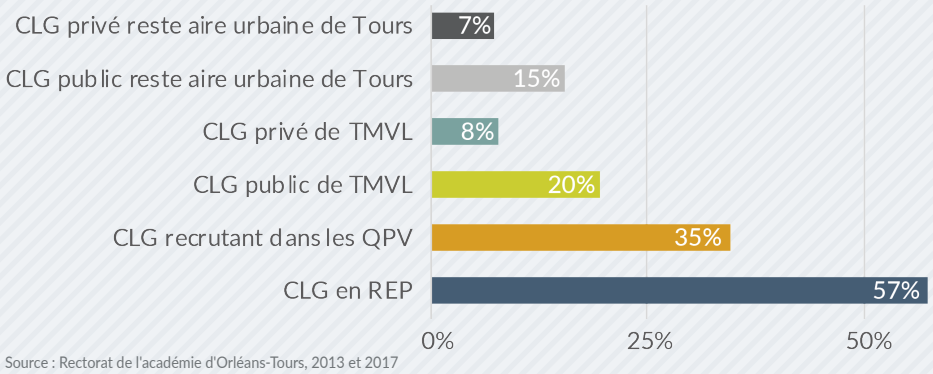

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

Évolution de la part d'élèves boursiers dans les collèges de Tours Métropole entre 2013 et 2017

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2013 et 2017

*Une plus faible maîtrise des acquis des élèves de sixième en mathématiques et en français**

Les collèges recrutant dans les quartiers du contrat de ville présentent des résultats à l'évaluation des acquis des élèves de 6ème inférieurs à ceux obtenus dans les autres établissements de la métropole. Les écarts observés sont plus importants en mathématiques qu'en français.

Les établissements classés en REP+ et REP présentent des résultats proches de ceux des autres collèges de l'éducation prioritaire au niveau national et supérieurs à ceux des 20% des collèges les moins favorisés socialement au niveau national (dont les taux de maîtrise des acquis en français et en mathématiques sont respectivement de 72,2% et 54,5%)*.

Les autres collèges publics recrutant dans les quartiers de la politique de la ville présentent des résultats proches de ceux mesurés au niveau national (85,3% en français et 73,2% en mathématiques).

Évaluation en 6ème (rentrée 2017) : part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques

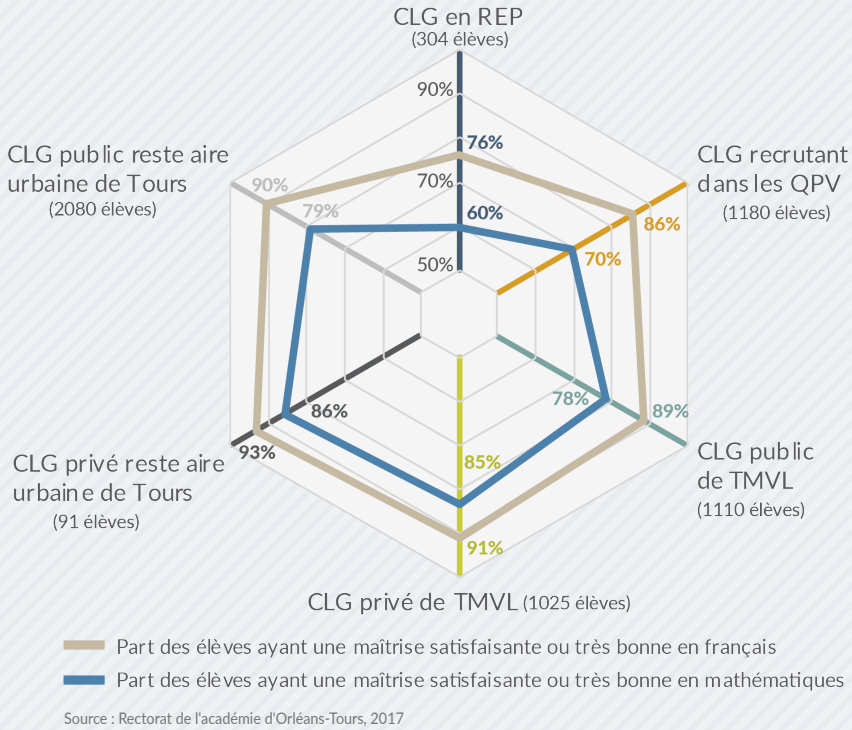

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

La circulaire du ministre de l'Education nationale du 4 juin 2014 relative à la refondation de l'éducation prioritaire fixe l'objectif de réduction à moins de 10% des écarts entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux scolarisés hors éducation prioritaire dans la maîtrise des compétences de base en français et en mathématiques sans que les résultats globaux baissent.

* En novembre 2017, pour la première fois en france, l'ensemble des enfants de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique.

* Source : Ministère de l'Education nationale, 810000 élèves évalués en début de sixième, Note d'information n°18.19, août 2018.

Évaluation en 6ème (rentrée 2017) : Part des élèves ayant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques par établissement de Tours Métropole Val de Loire

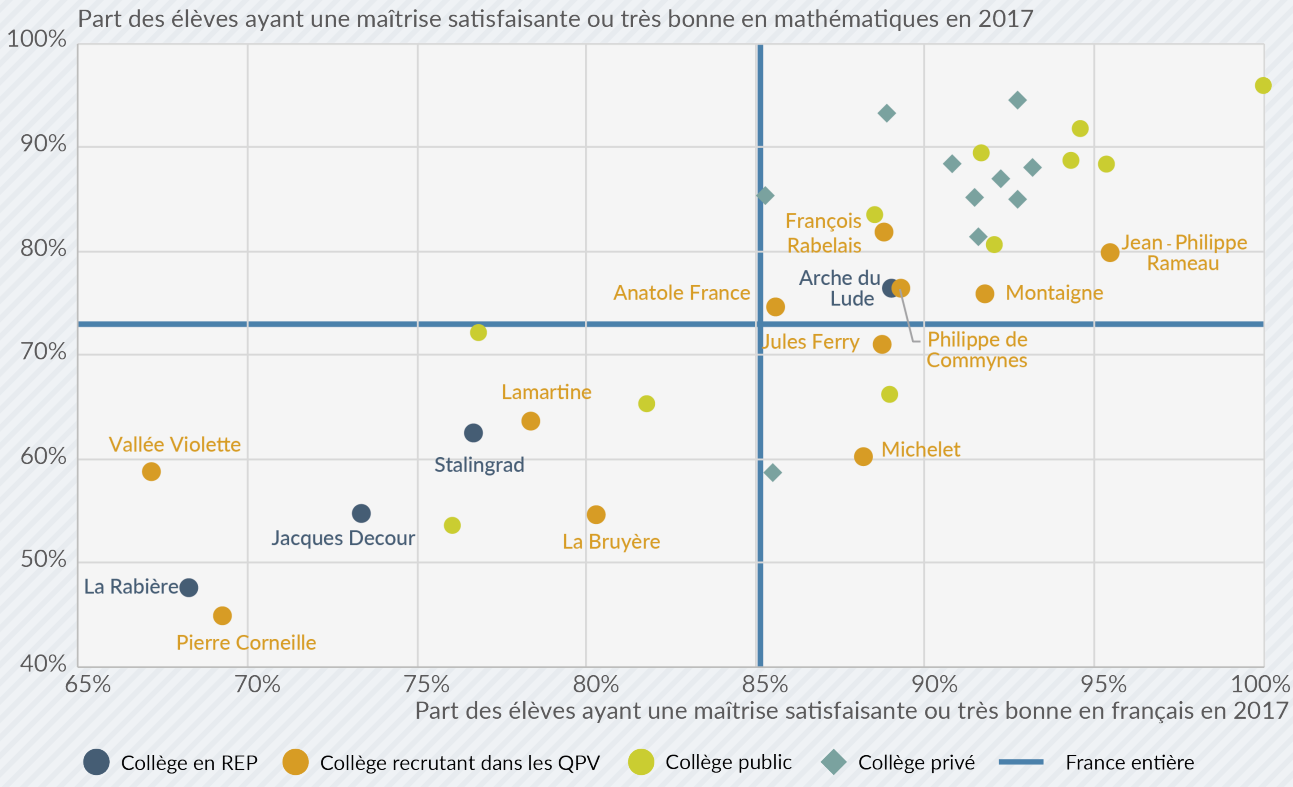

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Un taux de réussite au diplôme national du brevet faible mais qui progresse

En 2017, le taux de réussite au DNB des élèves des collèges en REP+ et REP est de 80,6% soit 9 points de moins qu'au niveau national (89,9%) et 8 points de moins qu'au niveau régional (88,3%). Ce taux est en progression de 4% par rapport à 2013. Les élèves de ces établissements représentent 6% des reçus au DNB de Tours Métropole en 2017 contre 5% en 2013.

Dans les autres collèges recrutant dans les quartiers du contrat de ville, le taux de réussite s'élève à 86% soit 6 points de plus qu'en 2013. Entre 2013 et 2017, le nombre de candidats présents a diminué de 10% dans les collèges en REP+ et REP et a progressé de 7% dans les autres collèges publics recrutant dans les quartiers du contrat de ville. Les élèves de ces établissements représentent 33% des reçus au DNB de Tours Métropole en 2013 et 2017.

Taux d'élèves présents reçus au diplôme national du brevet en 2017

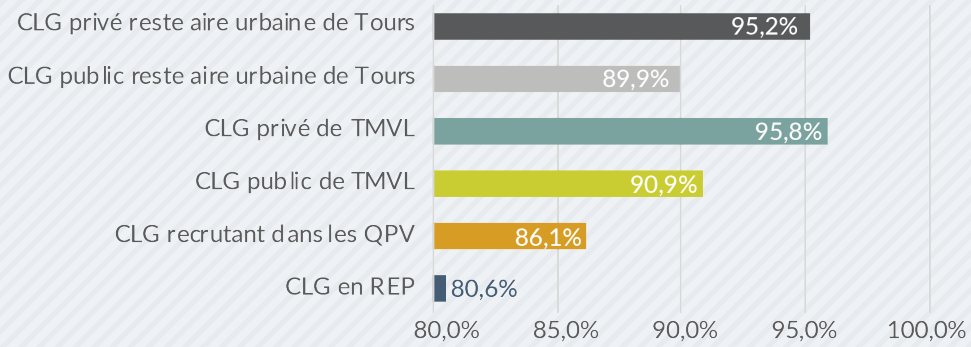

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Évolution du taux d'élèves présents reçus au diplôme national du brevet entre 2013 et 2017

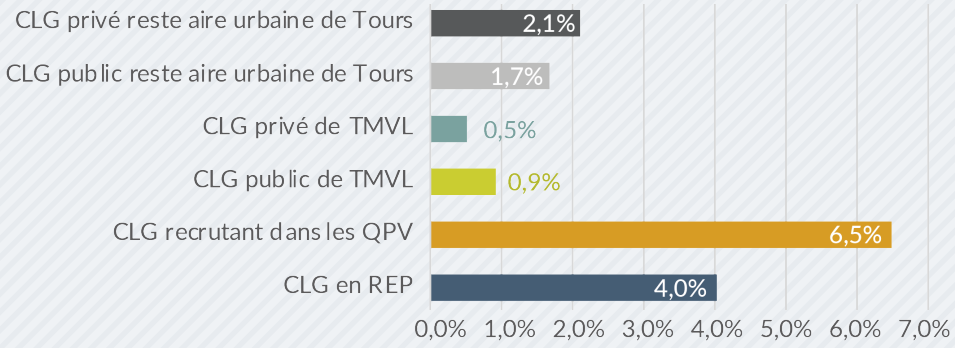

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Dans les autres collèges publics de la métropole et de l'aire urbaine, le taux de réussite est respectivement de 91% et 90%. Ces taux progressent de 1 point par rapport à 2013. Les élèves de ces établissements représentent 31 % des reçus au DNB de Tours Métropole en 2017 contre 33% en 2013.

Taux de réussite au diplôme national du brevet des filles et des garçons dans les collèges de Tours Métropole Val de Loire en 2017

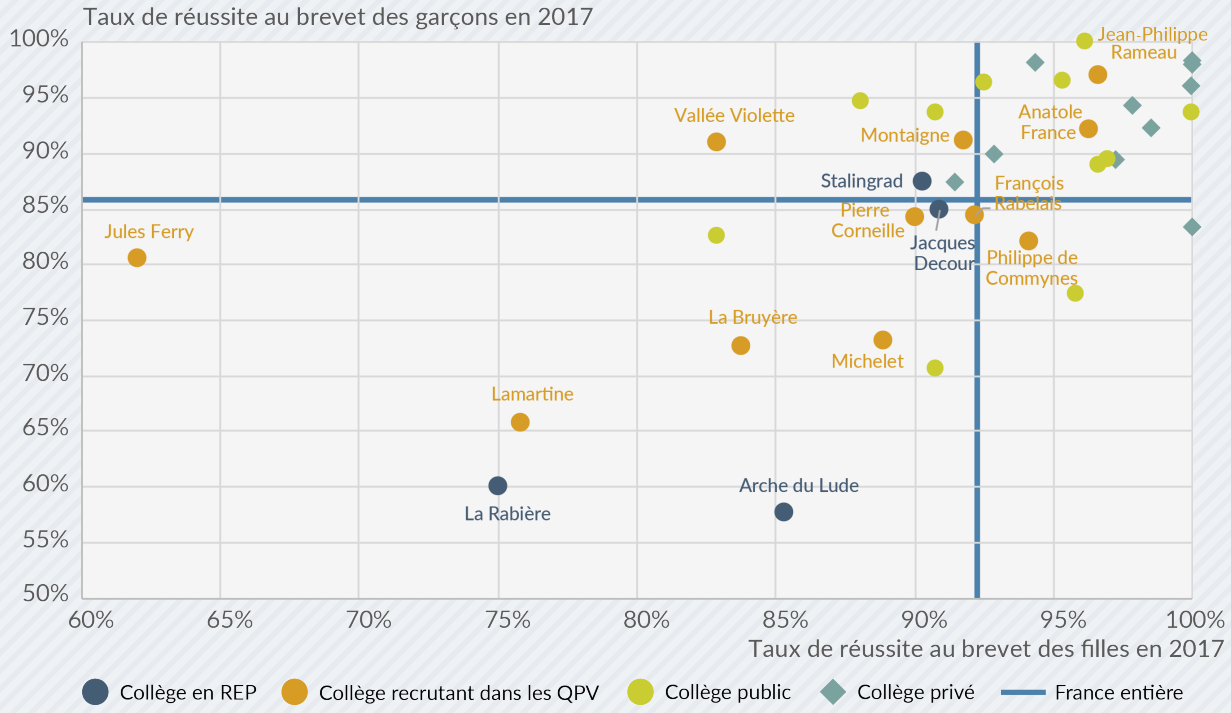

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Orientation des élèves en fin de troisième

En 2017, un peu moins de 70% des élèves des collèges en REP+ et REP ou recrutant dans les quartiers du contrat de ville sont orientés en seconde générale ou technologique contre 77% dans les autres collèges publics et privés de Tours Métropole. Cette proportion a progressé de 10 points dans les collèges en REP+ et REP et est restée stable dans les autres collèges de la métropole entre 2013 et 2017. Durant cette période, la part des élèves des collèges en REP+ et REP s'orientant en seconde professionnelle a baissé de 9 points. Cette dernière est restée stable dans les autres collèges de la métropole.

Évolution de l'orientation en fin de troisième entre 2013 et 2017 (en points)

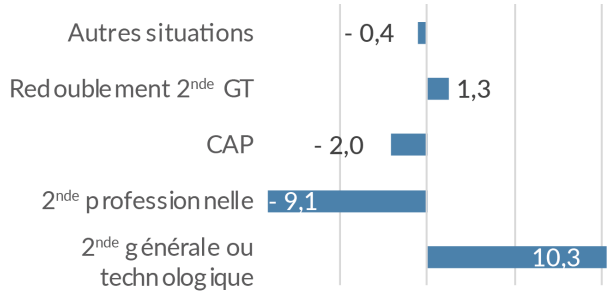

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Orientation des élèves en fin de troisième en 2017[10]

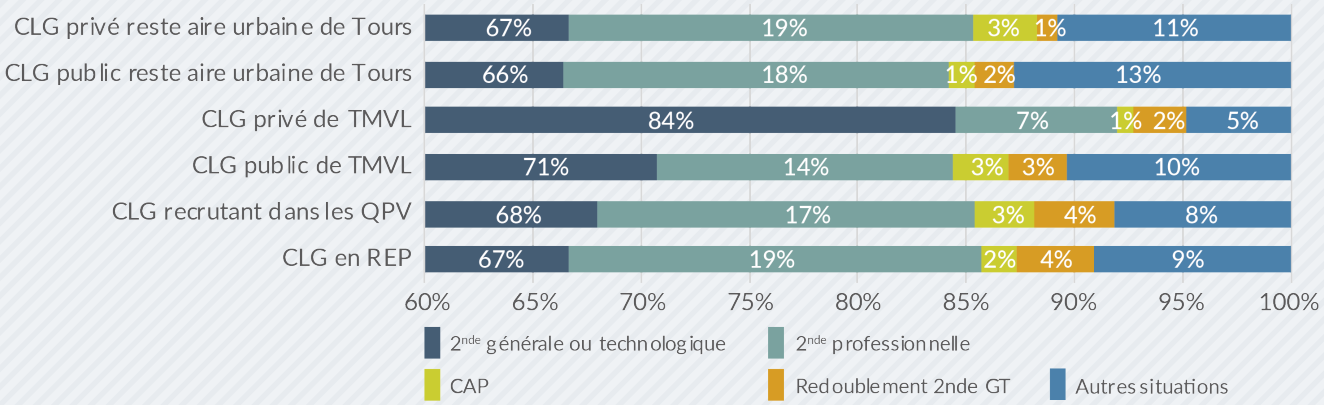

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

10 - La catégorie « autres situations » correspond aux élèves qui sont soit orientés hors champ d'étude (vers le privé hors contrat, vers d'autres voies de formation hors éducation nationale, apprentissage ou agriculture...), soit entrés dans la vie active.

Devenir des élèves de troisième en fin de seconde

Un élève de seconde sur deux issus des collèges en REP+ et REP s'oriente vers une filière générale. Cette proportion a légèrement progressé depuis 2013 (+ 4 points). Un tiers s'oriente vers une filière technologique (+3 points depuis 2013). Représentant 7% des élèves des collèges en REP+ et REP en fin de seconde en 2017, les réorientations vers la voie professionnelle reculent de 4 points depuis 2013. Les redoublements demeurent stables (7%).

Trois élèves sur cinq issus des autres collèges publics recrutant dans les quartiers du contrat de ville s'orientent vers une filière générale. Cette proportion est en baisse par rapport à 2013 (-6 points). La part des élèves s'orientant vers une filière technologique progresse de 10 points par rapport à 2013. La part des réorientations vers la voie professionnelle concerne 4% des élèves et recule de 3 points. Les redoublements demeure stables (5%).

Orientation des élèves de troisième en fin de seconde en 2017

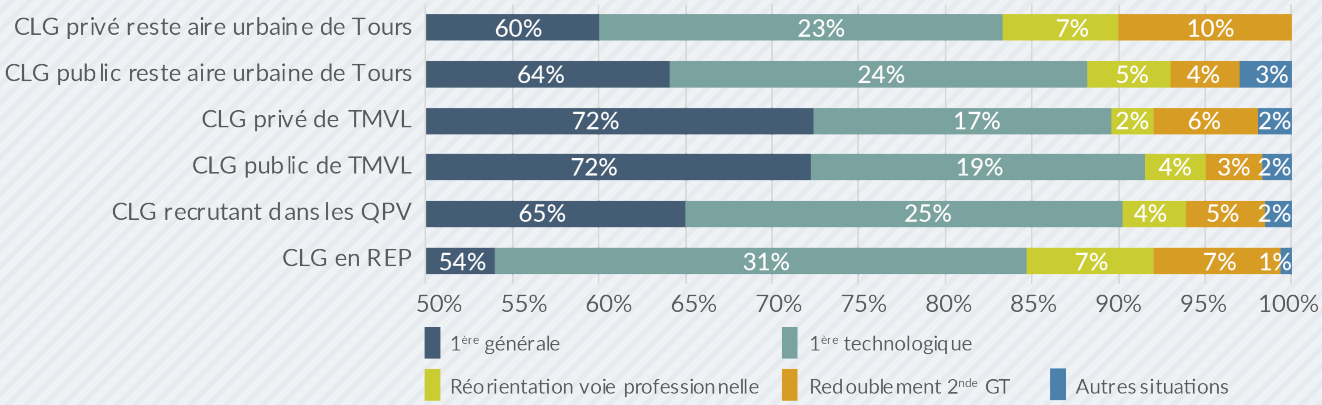

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

Évolution des orientations des élèves de troisième en fin de seconde entre 2013 et 2017 (en points)

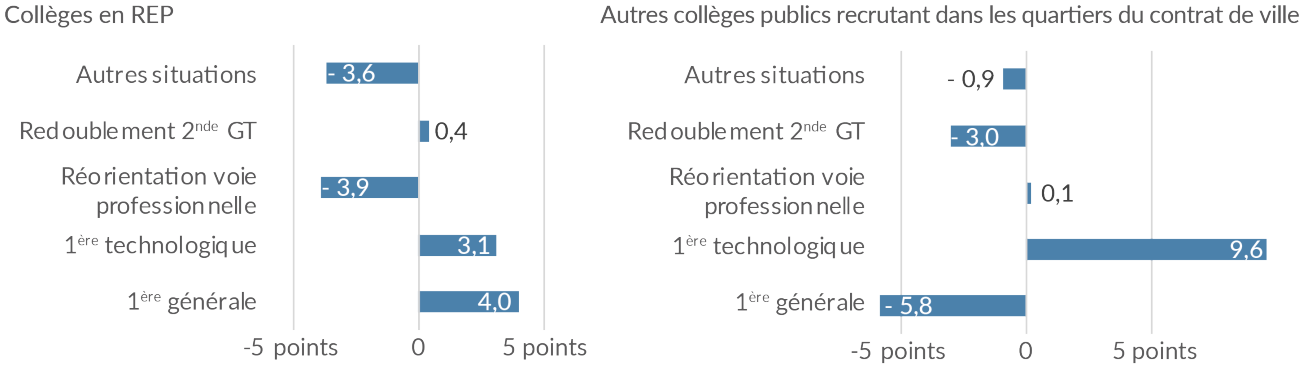

Source : Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, 2017

UNE OFFRE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ INÉGALEMENT RÉPARTIE

En 2016, les quatre communes abritant les quartiers du contrat de ville regroupent 70% des professionnels de santé de la métropole dont 15% implantés dans les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville. Cette répartition n'a quasiment pas évolué depuis 2010.

La plupart des quartiers de la politique de la ville bénéficie d'une offre en professionnels de santé diversifiée. Le nombre de médecins, de chirurgiens-dentistes et de pharmacie est resté globalement stable entre 2010 et 2016. On observe cependant de fortes disparités dans la répartition des professionnels de santé entre les différents quartiers. Ainsi, trois quartiers prioritaires (Rives du Cher, Europe et Fontaines) et deux quartiers de veille (Bergeonnerie et Petit Plessis) sont dépourvus de médecins omnipraticiens. Trois quartiers n'ont pas de chirurgiens-dentistes et six ne comptent aucun infirmier. En revanche, tous les IRIS englobant les quartiers de la politique de la ville accueillent au moins une pharmacie.

Outre les professionnels de santé présents dans leur quartier, les habitants peuvent accéder à une offre abondante dans les autres quartiers du cœur de la métropole et dans les principaux pôles hospitaliers de la métropole desservis par le réseau urbain de bus.

Répartition des principales professions de santé par catégorie dans les territoires de la politique de la ville et le reste de Tours Métropole Val de Loire en 2016

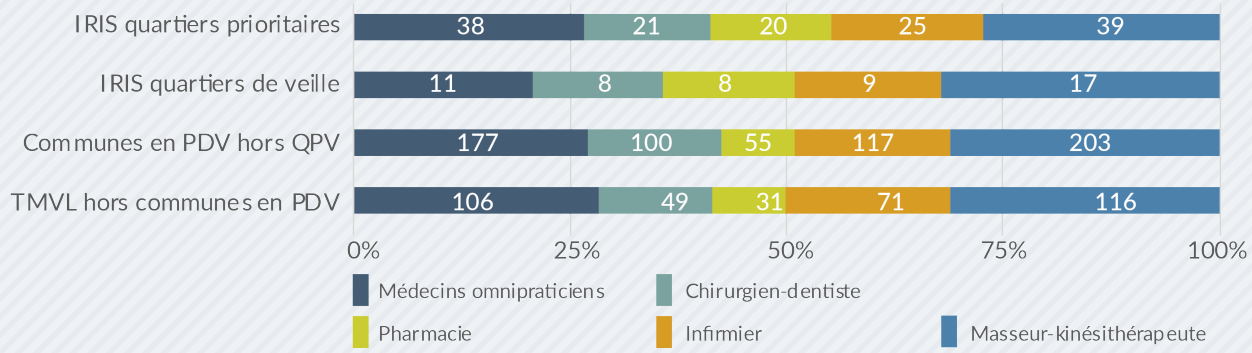

Nombre et densité de professionnels de santé dans les quartiers de la politique de la ville en 2016

Territoire (IRIS)	Médecins omnipraticiens	Pour 1000 hab.	Chirurgien -dentiste	Pour 1000 hab.	Pharmacie	Pour 1000 hab.	Masseur -kinésithérapeute	Pour 1000 hab.	Infirmier	Pour 1000 hab.
Rabière	5	0,6			3	0,4	3	0,4		
Niqueux Bruère - M.Pagnol	10	1,4	5	0,7	3	0,4	3	0,4	9	1,3
Rabaterie	2	0,4	1	0,2	1	0,2	2	0,4		
Sanitas	10	0,8	8	0,6	4	0,3	11	0,9	6	0,5
Bords de Loire	7	1,2	4	0,7	3	0,5	13	2,2		
Maryse-Bastié	3	0,6	1	0,2	2	0,4	6	1,1	6	1,1
Rives du Cher			1	0,4	1	0,4				
Rochepinard	1	0,6			1	0,6				
Europe			1	0,3	1	0,3	1	0,3	4	1,2
Fontaines					1	0,3				
Vallée Violette	6	1,3	3	0,6	1	0,2	2	0,4	5	1,1
Morier	2	0,6	1	0,3	1	0,3	3	0,9	2	0,6
Petit Plessis					1	0,7			1	0,7
Galboisière	3	1,0	4	1,3	4	1,3	12	4,0	1	0,3
Bergeonnerie					1	0,5				

Source : INSEE-BPE 2016 (Base Permanente des Équipements) - Périmètre à l'IRIS

COUVERTURE SANTÉ

La moitié des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire[11] de la métropole réside dans les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville en 2017

Entre 2016 et 2017, le nombre de bénéficiaires de la CMU-C dans les quartiers prioritaires et les IRIS englobant les quartiers de veille active a progressé de 10% (représentant environ 1100 personnes supplémentaires).

Au sein des IRIS englobant les quartiers prioritaires, plus d'un tiers de la population couverte par la caisse primaire d'assurance maladie bénéficie de la couverture maladie universelle complémentaire contre 11% dans les IRIS englobant les quartiers de veille active et 4% dans le reste de la métropole en 2017. Les femmes résidant dans les quartiers prioritaires sont davantage représentées que les hommes parmi les bénéficiaires de la CMU-C de la métropole tourangelle.

Répartition des bénéficiaires de la CMU-C en 2017

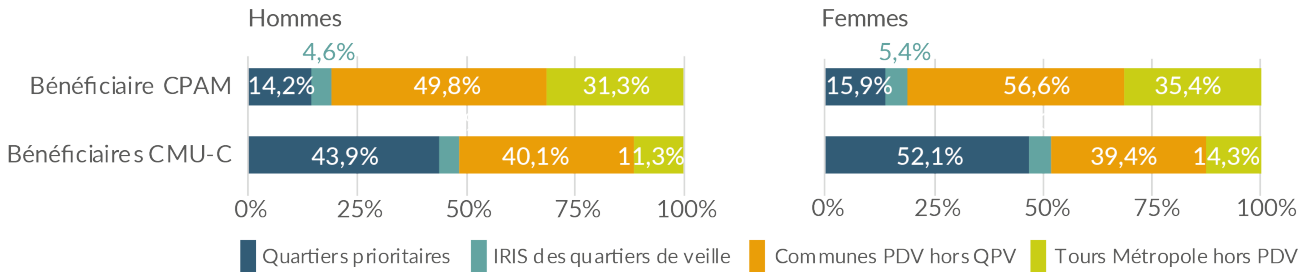

Source : INSEE-CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) - Périmètre exact des quartiers prioritaires, à l'IRIS pour les quartiers de veille

Répartition des bénéficiaires de la CMU-C en 2017 et évolution depuis 2016

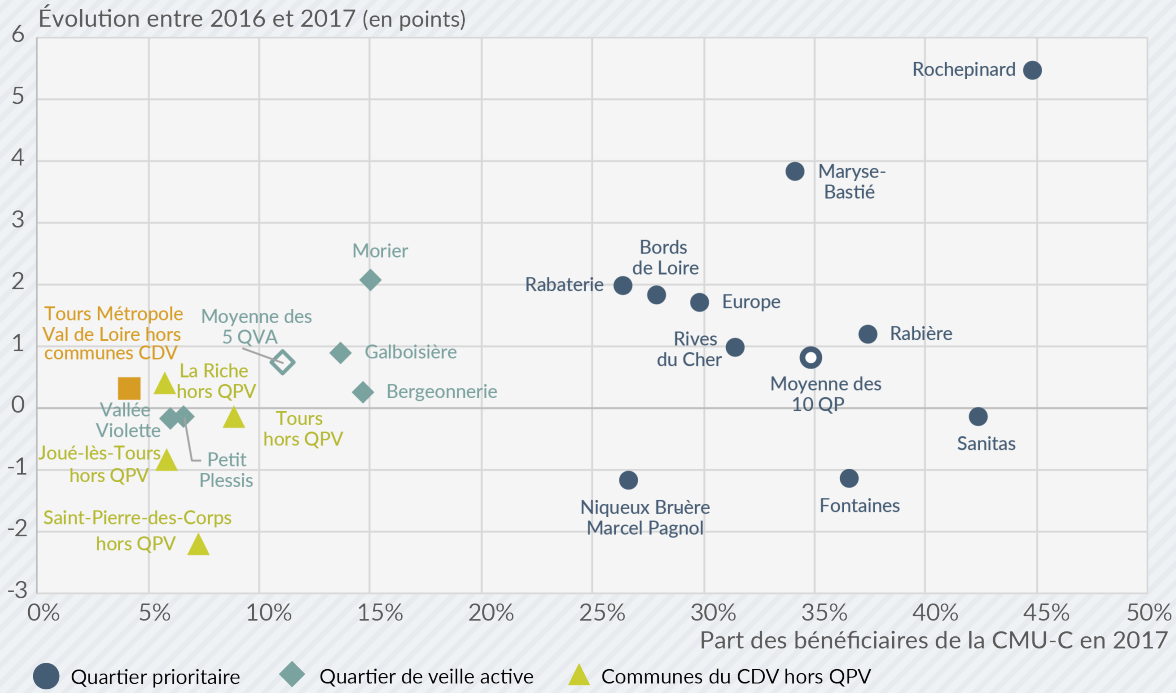

Source : INSEE-CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie), 2016 et 2017 - Périmètre exact des quartiers prioritaires, à l'IRIS pour les quartiers de veille

11 - Attribuée sous condition de ressources, la CMU-C permet aux personnes disposant d'un faible revenu d'avoir accès à une assurance complémentaire gratuite. Comme les assurances complémentaires santé, la CMU-C couvre en totalité ou en partie les frais non remboursés par le régime général d'assurance maladie.

UN PARC DE LOGEMENTS STABLE DANS UN ENVIRONNEMENT URBAIN QUI SE RENOUVELLE

Totalisant 24% du parc de logements de la Métropole et 12% de celui de l'aire urbaine, les IRIS englobant les quartiers prioritaires se caractérisent par un renouvellement deux à trois fois moins important que dans les autres territoires de l'aire urbaine de Tours. Cette spécificité s'explique par la faible proportion d'habitat ancien et le bon état général du parc locatif social qui représente de 55% à 94% du parc de logements dans ces IRIS.

Malgré une localisation favorable, ces espaces n'ont contribué qu'à 5% de l'offre nouvelle de logements de l'aire urbaine entre 1999 et 2014. Au cours de la même période, les communes du contrat de ville hors quartiers de la politique de la ville (abritant 46% du parc de logements de Tours Métropole et 31% de celui de l'aire urbaine) ont accueilli près de la moitié de l'offre nouvelle de Tours Métropole (10000 logements sur 21000) soit un quart des logements créés dans l'aire urbaine entre 1999 et 2014. Les 18 communes restantes de Tours Métropole (totalisant 27% du parc de logements de la Métropole et 17% de celui de l'aire urbaine) ont accueilli 38% des logements créés dans la métropole et 20% de ceux de l'aire urbaine (8000 logements). La forte croissance de l'offre de logements dans l'aire urbaine hors métropole (48%) explique le dynamisme démographique de ce territoire (78% de la croissance démographique de l'aire urbaine entre 1999 et 2014).

Plusieurs quartiers prioritaires ont connu au cours de la dernière décennie un renouvellement de l'habitat sur leurs franges résultant de grands projets de régénération urbaine[12] et de projets immobiliers plus modestes stimulés par des incitations financières en faveur de la construction neuve (dont TVA réduite).

Parc existant en 2014 et logements créés dans l'aire urbaine de Tours depuis 1999

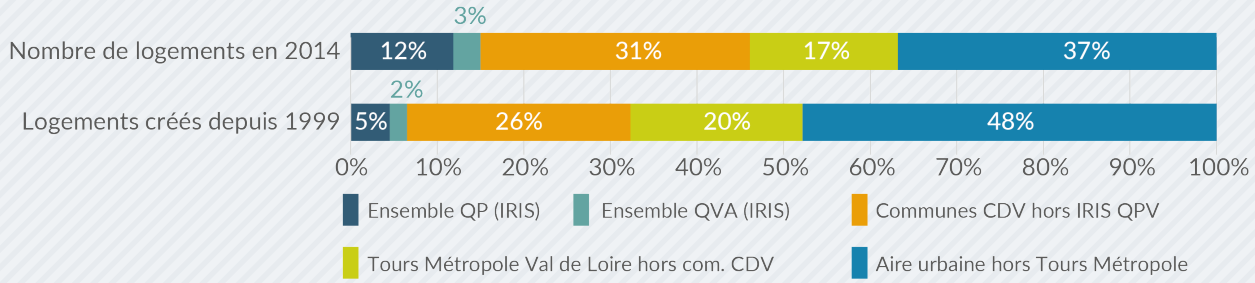

Source : INSEE, RP1999 et RP2014 - Périmètre à l'IRIS

12 - Îlot Gratias au nord de la Rabière à Joué-lès-Tours, ZAC Grand Cour et centre-ville de Saint-Pierre-des-Corps, ZAC du Plessis-Botanique à la Riche, quartier Mame à Tours, rue Daniel Meyer à Tours nord, ancien centre de tri postal au nord du Sanitas, pour citer les principales opérations implantées aux franges des quartiers prioritaires.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS NEUFS CONCENTRÉE DANS LES COMMUNES DU CONTRAT DE VILLE

Les données du fichier OCELOR* permettent d'avoir une connaissance précise des secteurs concernés par le développement récent du parc de logements à l'échelle de la Métropole. Entre 2015 et 2017, 5011 logements neufs ont été mis en vente sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire. 80% est localisé sur les quatre communes du contrat de ville dont 70% à Tours. 30% de ces logements neufs sont situés dans ou à moins de 300 mètres d'un quartier prioritaire dont six quartiers situés à Tours et 3 quartiers situés sur les trois autres communes du contrat de ville.

Cette offre de logements située dans ou à proximité des quartiers prioritaires est constituée en majorité de logements collectifs (92%) comportant 2 et 3 pièces (78%). Les quartiers prioritaires et leurs franges accueillent une proportion plus importante de grands logements (16%) que le reste des communes du contrat de ville (11%). 50% des logements mis en vente sont destinés à des particuliers contre moins de 30% dans le reste de la métropole.

Le prix moyen des logements est de 3165 euros par m² (dont 3206 euros pour les logements vendus aux investisseurs et 3055 euros pour les autres logements). Les prix varient sensiblement selon la localisation, la taille et le niveau de prestations des programmes immobiliers (voir carte ci-après).

Dans la métropole tourangelle, moins d'un couple avec enfant(s) sur deux dispose d'un revenu disponible suffisant pour acquérir une maison ou un appartement neuf de 4 pièces et plus.

Nombre de pièces des logements mis en vente à Tours Métropole entre 2015 et 2017

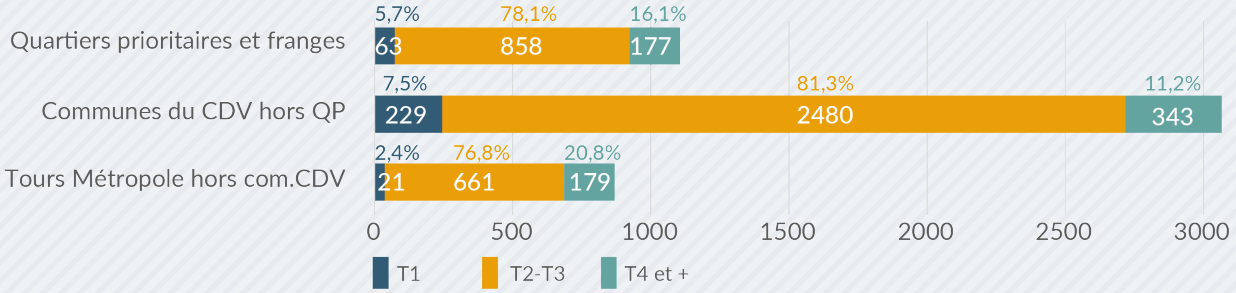

Source : OCELOR, 2015, 2016, 2017 - Périmètre : quartier prioritaire élargi au périmètre de 300 mètres de TVA réduite

* Observatoire du logement neuf en Région Centre Val de Loire

Localisation et prix de vente de l'offre de logements neufs de 2015 à 2017 dans les communes du contrat de ville

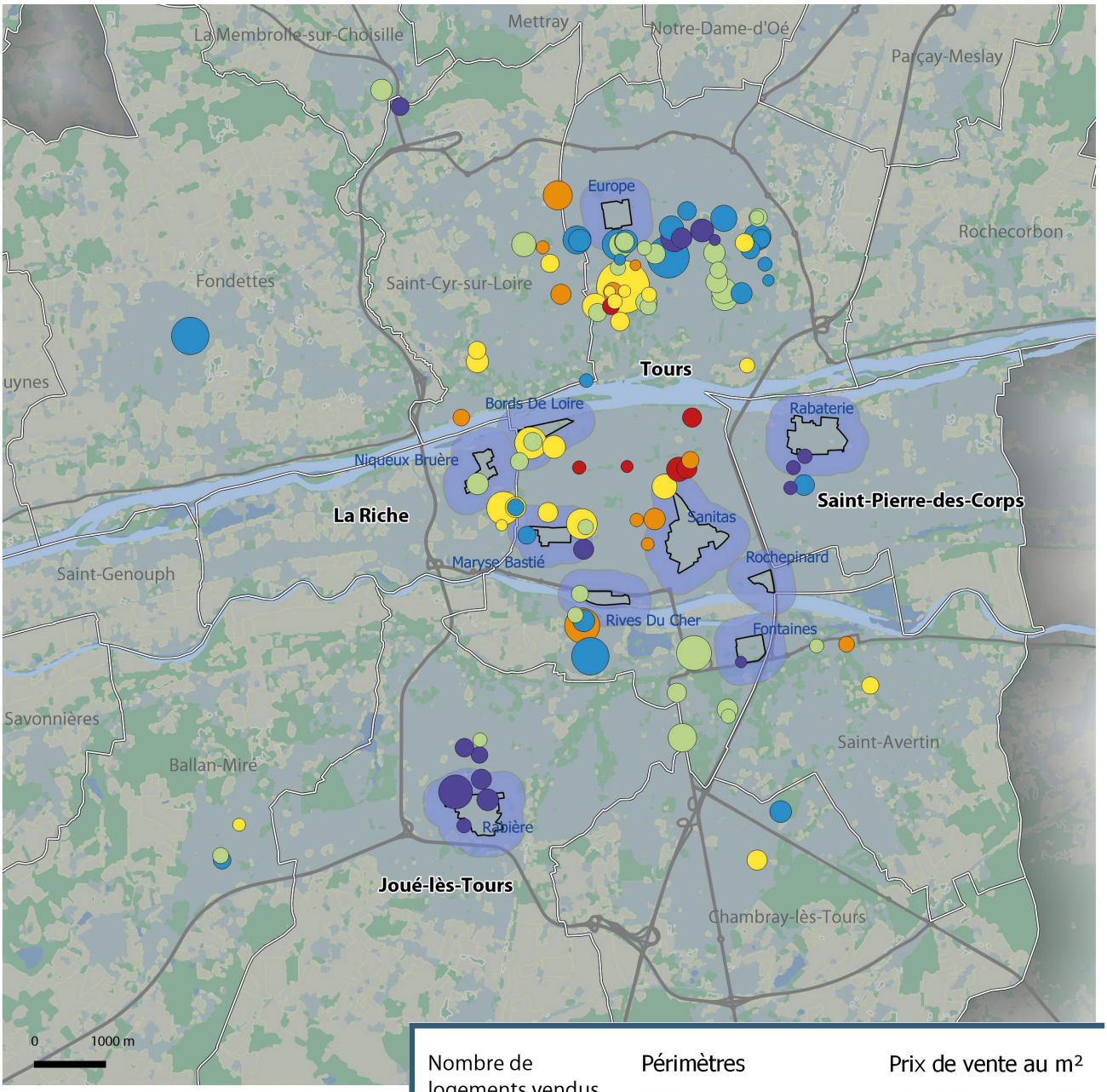

Source : OCELOR, 2015, 2016, 2017

UN PARC HLM ANCIEN MAIS ABORDABLE

La concentration des personnes modestes et précaires dans les quartiers de la politique de la ville s'explique par la forte proportion de logements sociaux anciens et donc à bas loyer dans ces quartiers (38% du parc social des 140 communes de l'aire urbaine de Tours en 2016). 59% des logements sociaux construits depuis 40 ans ou plus sont situés dans les quartiers de la politique de la ville et 20% dans le reste des quatre communes du contrat de ville.

Le loyer médian des logements sociaux présents dans les quartiers de la politique de la ville de l'agglomération tourangelle est inférieur à celui observé à l'échelle nationale (5,2 €/m² dans les quartiers prioritaires, 5,4 €/m² dans les quartiers de veille) et à celui observé dans le reste de l'aire urbaine.

La faiblesse des loyers est d'ailleurs l'un des atouts des quartiers exprimé par les habitants lors du sondage réalisé en 2017 dans les quartiers éligibles au NPNRU.

UNE MOINDRE MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE

Le parc social des quartiers en politique de la ville se distinguent également par une durée d'occupation des logements élevée qui se traduit par un taux de mobilité plus faible. La vacance conjoncturelle réduite est un autre indicateur de la faible rotation des locataires.

La vacance structurelle est plus élevée dans les quartiers prioritaires que dans les autres territoires de l'aire urbaine. 56% des logements vacants depuis 3 mois ou plus dans le parc social de l'aire urbaine (353 logements) sont situés dans quatre quartiers abritant 40% des logements sociaux du contrat de ville (Sanitas, Rochepinard, Rabaterie et Galboisière).

Caractéristique du parc locatif social dans les quartiers du contrat de ville et le reste de l'aire urbaine de Tours en 2016

	Quartiers prioritaires	Quartiers de veille active	Communes du contrat de ville hors QPV	Tours Métropole Val de Loire hors communes CDV	Aire urbaine de Tours hors TMVL
Nombre de logements sociaux	14 392	1 335	12 393	5 225	8 292
Part dans le parc social de l'aire urbaine de Tours (%)	34,6 %	3,2 %	29,8 %	12,5 %	19,9 %
Année médiane de construction des logements sociaux	1969	1964	1985	1987	1984
Part des PLUS avant 1977 (%)	92,7 %	88,3 %	39,7 %	36,1 %	38,4 %
Part des PLUS après 1977 (%)	6,8 %	11,7 %	47,6 %	50,9 %	53,8 %
Part des PLAI (en %)	0,2 %	0,0 %	3,0 %	4,4 %	6,2 %
Part des PLS et PLI (en %)	0,3 %	0,0 %	9,7 %	8,6 %	1,5 %
Loyer médian (en €/m² de surface habitable)	4,5	4,3	5,9	5,5	5,2
Taux de vacance (en %)	4,8 %	2,0 %	3,0 %	2,2 %	2,5 %
Taux de vacance de plus de 3 mois (en %)	3,0 %	0,9 %	1,2 %	0,3 %	0,7 %
Taux de mobilité (en %)	10,8 %	9,4 %	12,4 %	12,9 %	12,4 %
Durée d'occupation moyenne (en années)	6,7	7,7	4,5	4,9	5,0

Source : DREAL Centre Val de Loire, RPLS, 2016

UNE PROPORTION CROISSANTE DE MÉNAGES MODESTES ET VULNÉRABLES AU SEIN DU PARC LOCATIF SOCIAL DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN 2016

Les données relatives à l'occupation du parc social en 2016 mettent met en évidence la surreprésentation de ménages très modestes au sein du parc social des quartiers de la politique de la ville : ainsi 75% des ménages habitant dans le parc social des quartiers prioritaires et 61% de ceux résidant dans le parc social des quartiers de veille disposent d'un revenu représentant moins de 60% du plafond réglementaire d'accès au parc social (Plafond PLUS). Dans trois quartiers, cette part dépasse 80% (Europe-Chateaubriand, Fontaines, Bergeonnerie).

Les données de l'occupation du parc social soulignent la faible mobilité des ménages résidant dans les quartiers de la politique de la ville : la part des ménages ayant emménagé dans leur logement depuis 3 ans ou moins s'élève à 25% dans les quartiers de veille et 28% dans les quartiers prioritaires contre 35% dans le reste du parc social de Tours Métropole. Certains quartiers cumulent une mobilité résidentielle particulièrement faible et une surreprésentation des ménages les plus modestes (Europe-Chateaubriand, Sanitas).

La comparaison des caractéristiques familiales des anciens locataires et de ceux ayant emménagés depuis trois ans ou moins met en évidence une surreprésentation des familles monoparentales (26% dans les quartiers prioritaires et 31% dans les quartiers de veille) et une sous-représentation des couples sans enfant et des personnes seules parmi les locataires récents.

Les personnes seules demeurent toutefois la catégorie de ménages la plus représentée tant parmi les locataires anciens (50%) que parmi les locataires récents (41%). Dans six quartiers de la politique de la ville sur quinze (dont 4 quartiers prioritaires), au moins un ménage sur deux est constitué d'une personne seule en 2016.

Répartition des types de ménage parmi les locataires anciens et récents en 2016

Territoire	Quartiers de veille		Quartiers prioritaires	
Ancienneté résidentielle	Locataires récents	Locataires anciens	Locataires récents	Locataires anciens
Personne seule	41,6%	50,0%	41,3%	49,8%
Couple sans enfant	9,9%	14,6%	8,9%	9,8%
Famille monoparentales avec 1 à 2 enfant(s)	24,8%	16,3%	21,1%	19,9%
Famille monoparentale avec 3 enfants ou plus	6,2%	3,2%	4,6%	2,7%
Couple avec 1 à 2 enfant(s)	16,4%	11,8%	21,1%	19,9%
Couple avec 3 enfants ou plus	3,6%	3,6%	4,6%	5,8%

Source : USH Centre Val de Loire, OPS 2016

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

DES FEMMES DAVANTAGE REPRÉSENTÉES DANS LES IRIS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2014, la part des femmes est de 54% dans les IRIS englobant les quartiers prioritaires et de 53% dans les IRIS englobant les quartiers de veille contre 50% dans les communes de Tours Métropole n'accueillant pas de quartiers de la politique de la ville. Cette surreprésentation s'explique par la forte proportion de femmes parmi les monoparents mais aussi parmi les personnes seules où elles sont majoritaires dans la quasi-totalité des IRIS concernés (de 54 à 76% des personnes seules en 2014). Entre 2009 et 2014, leur part parmi les personnes seules progresse dans 5 quartiers sur 15 (par ordre décroissant : Rabière, Rochepinard, Niqueux-Bruère-Pagnol, Rives du Cher et Bords de Loire) et reculent dans tous les autres (notamment au Sanitas où l'on dénombre 250 femmes seules en moins malgré une population en hausse).

UNE PART IMPORTANTE DE FEMMES PARMI LES ALLOCATAIRES DE LA CAF

Les femmes représentent 57% des allocataires de la CAF résidant dans les quartiers prioritaires de Tours Métropole en 2016. Dans quatre quartiers, les femmes représentent près de deux allocataires CAF sur trois (Maryse-Bastié, Rabière, Europe, Rives du Cher, Niqueux-Bruère-Pagnol). Leur nombre s'est accru de 3,9% contre 5,4% pour les hommes entre 2014 et 2016.

Bien qu'elles soient majoritaires parmi les allocataires dans tous les quartiers prioritaires, les femmes sont toutefois minoritaires parmi les allocataires vivant seuls dans un quartier prioritaire sur deux (Rochepinard, Sanitas, Fontaines, Rabaterie, et Maryse-Bastié).

UNE POPULATION FÉMININE SOUS-REPRÉSENTÉE PARMI LES ACTIFS MAIS UN ÉCART QUI SE RÉDUIT EN TERMES DE TAUX D'EMPLOI ET DE FORMATION

Les femmes résidant dans les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville se distinguent des hommes par un taux d'activité[13] sensiblement plus faible (66% contre 73% en 2014 comme en 2009 soit 7 points de moins) augmentant les risques de précarité chez les femmes. On note toutefois que l'écart s'est fortement réduit dans les quartiers de veille (71% chez les femmes contre 72% chez les hommes en 2014).

Il en va de même en matière de taux d'emploi avec un écart de 4 points en faveur des hommes (54% chez les hommes contre 50% chez les femmes en 2014). Cet écart s'est réduit entre 2009 et 2014 passant de 8 à 5 points dans les quartiers prioritaires et de 2 à 1 points dans les quartiers de veille. Cette évolution se reflète dans la réduction de l'écart des taux de chômage entre hommes et femmes, la part des femmes au chômage étant désormais inférieure à celle des hommes dans les quartiers prioritaires comme dans les quartiers de veille.

Ces évolutions interviennent dans un contexte de baisse plus forte du taux de personnes sans diplôme chez les femmes (-13%) que chez les hommes (-7%) même si en 2014, les femmes sans diplôme demeurent toujours plus nombreuses (42%) que les hommes (36%) dans les IRIS englobant les quartiers du contrat de ville.

13 - Part des actifs occupés et des chômeurs parmi l'ensemble de la population de 15-64 ans.

atu.
Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour - 56 avenue Marcel Dassault - B.P.601 37206 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 71 70 70 - Email : atu37@atu37.fr - www.atu37.org
Conception et réalisation ATU